

l'école

N° 74

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

émancipée

VENTS RÉACTIONNAIRES SUR LA PLANÈTE



- Votez FSU pour la renforcer ! P. 4-5
- EHPAD P. 12-13
- La crise continue P. 26-27

DOSSIER :
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
P. 16-22

Alerte sur la formation des enseignant-es : mobilisation dans les ESPE !

Après la réforme de la masterisation, les changements de position du concours et l'alourdissement du stage sous Sarkozy, le re-changement du concours sous Hollande, ce sont maintenant Blanquer et Vidal qui préparent une énième réforme de la formation, aggravant encore les conditions de formation et d'entrée dans le métier des enseignant-es et CPE. Le terrain a été préparé avant et pendant l'été par plusieurs rapports et des déclarations à la presse. Les textes de mise en place sont désormais prêts : projet de loi « confiance » (comme les couches ?), arrêté sur le référentiel de formation, modification du statut des assistant-es d'éducation (AED). Ces textes installent une forte reprise en main sur la formation par le ministère de l'Éducation nationale (MEN), cohérente avec la politique éducative de Blanquer : les ESPE deviennent des Instituts nationaux (INSPE), les directeurs-trices sont choisis par le recteur ou la rectrice et les président-es d'université. Le terrain de stage est supposé former automatiquement les débutant-es, au détriment de l'apprentissage progressif de savoirs universitaires et professionnels. Recrutés dès bac + 1, les nouvelles et nouveaux AED pourront exercer des missions pédagogiques et d'enseignement et être utilisés comme remplaçant-es, voire être en responsabilité de



PHOTO : MARY DAVID

classe dès le M1. La position du concours et le décrochage 1^{er}/2nd degrés, s'ils ne font pas encore l'objet de textes officiels, sont eux aussi clairement dans le viseur : « *il s'agit de faire évoluer la situation actuelle, avec une vision différente pour les premier et second degrés* » annonçait Blanquer le 7 novembre devant le Sénat.

Cette casse de la formation ne peut que détériorer encore l'entrée dans le métier des enseignant-es, déjà difficile, et précariser l'accès à la Fonction publique. Surtout, alors que l'enjeu principal de la formation est d'outiller les enseignant-es pour qu'elles et ils puissent, dans leurs pratiques pédagogiques et éducatives, participer à la démocratisation scolaire et lutter contre les inégalités entre les enfants, cette réforme tourne le dos à cet objectif en plaçant devant les élèves des enseignant-es mal formés et mal-traités.

Inquiet-es de cette réforme, des formatrices et formateurs des ESPE se mobilisent depuis septembre. Des AG ont été organisées dans au moins une douzaine d'entre elles le 12 novembre, associant les personnels et les étudiant-es et stagiaires, à l'appel d'une intersyndicale nationale (dont SNESup, SNCS et SNEP). Le SNUipp vient de décider de participer à la mobilisation. Pour faire obstacle à la réforme gouvernementale, celle-ci doit d'urgence s'amplifier. ●

MARY DAVID



DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14 000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION :
Claire BORNAIS, Mary DAVID, Bernard DESWARTE,
Bruno DUFOUR, Véronique PONVERT,
Cécile ROPITEAUX, Denis THOMAS,
Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée
CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO
IMPRESSION : RIVATON ET COMPAGNIE
177 Allée des Érables, 93420 Villepinte
L'École Émancipée, tendance de la FSU,
a aussi un site :
www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail : bernard.deswarte@gmail.com. Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1^{er} janvier 2019.

Le n°73 de la revue de septembre-octobre 2018 a été tiré à 1100 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE : D. R.



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

PAR CARTE BLEUE SUR LE SITE DE L'ÉE

PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE :
L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE
C/O YVES CASSUTO,
25, RUE DE LA SOURCE
54000 NANCY

PAR RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE SUR LE SITE !

- » ABONNEMENT INDIVIDUEL ET STRUCTURE SYNDICALE : 33 EUROS.
- » ABONNEMENT TARIF RÉDUIT (REVENUS INFÉRIEURS À 1500 EUROS) : 22 EUROS.
- » ABONNEMENT DE SOUTIEN : 55 EUROS OU PLUS...
- » ABONNEMENTS MULTIPLES : AJOUTER 11 EUROS PAR EXEMPLAIRE SUPPLÉMENTAIRE.

JE M'ABONNE POUR :

- ☐ UN AN
- ☐ DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2 LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE :VILLE :

E-MAIL :

SOMMAIRE

p. 2: Alerte sur la formation, mobilisation dans les ESPE !

p. 3: Édito

SYNDICALISME

p. 4 et 5: Élections professionnelles, votez FSU

ÉDUCATION

p. 6 et 7: Colloque « racisme et discrimination raciale de l'école à l'université »

p. 8 et 9: « Les territoires vivants de la République »

p. 10: Tout va bien dans le monde de Parcoursup !

p. 11: Académies, fusions riment avec suppressions de postes

SOCIÉTÉ

p. 12 et 13: EHPAD, mettre fin à la maltraitance des personnels et de nos aînés

p. 14: Budget 2019, austérité accrue

p. 15: Des retraités-es malmenés-es

DOSSIER : p. 16 à 22
Transition écologique

Macron, ton porte-avions n'est pas insubmersible !

Le 14 novembre, depuis le porte-avions Charles-de-Gaulle (ça pose son homme), l'amiral Macron (grand admirateur de Pétain) poursuivait sa guerre préventive: « je dis juste aux Français, on est en train de vous mentir et de vous manipuler ». Macron est, encore et toujours, en embuscade pour apparaître en « progressiste », comme LE rempart contre l'axe du mal des « populismes ». Un coup-double de bonimenteur lui permettant de masquer le conservatisme de sa politique, tout en cherchant à ringardiser ses adversaires politiques en particulier à gauche (il a besoin de l'extrême-droite).

Macron n'a aucune raison de changer son fusil d'épaule: malgré les dommages collatéraux (remaniement difficile, dissensions et guerre de succession à LREM, chômage en hausse, impopularité grandissante), cette stratégie a fonctionné jusqu'ici. Le mouvement social d'ampleur qui serait nécessaire est un horizon encore lointain, car les difficultés à mobiliser sont réelles. Il faut dire que la « sécurisation » systématique des « poches de résistance » par le recours aux « forces de l'ordre » (la police et Benalla contre les manifestant-es, les plaintes en diffamation contre les femmes dénonçant des agressions sexuelles et sexistes, ou contre les journalistes pour leurs enquêtes, etc.) est une arme de dissuasion efficace.

Macron et son escouade ont le champ quasiment libre (la division syndicale étant un facteur aggravant) et mitraillent droits sociaux et solidarités. Après les mesures fiscales en faveur des entreprises, la casse du Code du travail et la sélection à l'entrée à l'Université, le gouvernement s'attaque à l'assurance-chômage, aux retraites, à la Fonction publique et à l'Éducation.

Le colonel Blanquer et la capitaine de vaisseaux Vidal bétonnent les réformes exigées par les politiques internationales néolibérales, très intéressées par la qualification de la main d'œuvre, et donc par le système éducatif: baisse des emplois, mise en concurrence généralisée par les comparaisons des « performances » des élèves, des enseignant-es et des établissements et développement de la logique des compétences, y compris dans la formation des enseignant-es pour mieux les tenir sous contrôle.

C'est la fameuse « priorité à l'éducation »! #pasdevague? Si les niveaux de mobilisation ont été très variables, le 12 novembre a montré une certaine capacité d'impulsion de la FSU.

Construisons la suite, les coalitions, pour faire converger toutes les forces d'opposition à Macron et à ses politiques libérales. Le renforcement de la Fédération aux élections professionnelles est un élément de cette construction. Attaquons sur tous les fronts (assurance chômage, écologie, éducation, femmes, LGBT, migrant-es, retraites, services publics, etc.) sans exclure aucune modalité d'action. La montée en France et dans le monde de l'extrême-droite rend le travail de convergence d'autant plus urgent que les luttes victorieuses sont souvent de longue haleine. ●

MARIE HAYE,
LE 15 NOVEMBRE 2018.

FÉMINISME

p. 23: L'histoire de la langue plaide pour le langage inclusif

p. 24: Consentement mon amour

p. 25: Interview de Lorraine Questiaux du Mouvement du Nid

INTERNATIONAL

p. 26 et 27: Élections aux USA, Trump plie mais ne rompt pas

p. 28 et 29: 10 ans après, la crise financière encore !

CULTURE

p. 30: Écris-moi des portraits. Filles en liberté

p. 31: Naissance du capitalisme

p. 32: Brésil, dérive réactionnaire et menace fasciste

Voter FSU pour la renforcer, la construire, la transformer!

Les élections professionnelles représentent un rendez-vous extrêmement important pour les organisations syndicales. Il ne faut pas minimiser les enjeux primordiaux de ce scrutin, pour l'avenir de notre fédération et, plus largement, pour le paysage syndical.

Les élections du 6 décembre vont établir la représentativité officielle des différentes organisations syndicales (OS), et attribuer, en conséquence, des moyens qui leur permettront de poursuivre leur action. Ce n'est pas rien... Assurer la participation aux élections est le plus sûr moyen de garantir de bons résultats à la fédération: la FSU possède une certaine notoriété parmi les agent-es de la Fonction publique, elle est dotée également de militant-es nombreux-ses sur le terrain, ce sont là des atouts pour que le vote FSU s'impose.

Ces élections ont lieu sur fond de destruction organisée de notre modèle social, de violentes attaques contre le salariat et la Fonction publique, de régressions en cascade pour imposer un modèle libéral anti social. Il est absolument essentiel de faire la démonstration de l'attachement des personnels à l'outil syndical dans un contexte de désenchantement généralisé. En ce sens, le taux de participation sera particulièrement observé. Comme le sera aussi le score des OS de transformation sociale, qui portent un projet solidaire alternatif, par rapport à celles qui se contentent d'accompagner le libéralisme, en indiquant vers où vont les souhaits des personnels: la contestation des projets gouvernementaux ou le compromis bienveillant...

La FSU a essuyé un sérieux revers lors du dernier scrutin en 2014. Elle a reculé dans l'Éducation, se fragilisant sur le terrain jusque-là le plus solide pour elle, et n'a pu récupérer la première place dans la Fonction publique d'État (FPE), tenue par FO. Par ailleurs, elle n'a pas réussi à être représentative dans la Territoriale (FPT). Ce bilan négatif a été source de doutes sur l'orientation syndicale, doutes qui ont ainsi « travaillé » toutes les composantes de la fédération et continuent de peser. Le dernier congrès afixé des objectifs: progresser dans l'éducation,

reconquérir la première place dans la FPE, gagner une représentativité dans la FPT.

La réalisation de tels objectifs conditionne le devenir de la fédération, son périmètre mais aussi son orientation. Si la FSU sort affaiblie, une partie de sa majorité risque d'avoir, plus qu'aujourd'hui encore, la « tentation » du repli et de l'autonomie. L'élargissement vers la FPT, acté au congrès de Perpignan de 2004, peine à se concrétiser: quel sera l'avenir de sa branche territoriale si elle



PHOTO: B. R.

ne gagne pas le siège convoité pour sa représentativité? Par ailleurs, au niveau interprofessionnel, la FSU se montre depuis un an extrêmement frileuse au point d'avoir perdu du terrain – et de la légitimité – dans l'intersyndicale dans laquelle elle avait du poids en 2010 et encore en 2016. Elle n'a pas non plus fait beaucoup de cas de certains syndicats nationaux (SN) hors éducation, qui ont le sentiment d'être la dernière roue du carrosse, voire de ne pas être dedans!

Un projet syndical à réaffirmer

Contribuer à l'assise de la représentativité de la fédération répond à la volonté de l'ÉE de militer, au sein d'un syndicalisme majoritaire et unitaire, pour y construire les mandats et peser sur l'orientation. Un affaiblissement de la fédération ne se traduirait



pas par une montée en puissance du syndicalisme de lutte...

Une FSU affaiblie risquerait, encore plus qu'aujourd'hui, de se centrer sur des considérations strictement professionnelles et des revendications corporatistes. Ces préoccupations sont importantes mais le syndi-

calisme a aussi d'autres responsabilités, en particulier celle d'agir sur le monde et de transformer la société.

Pour l'ÉE, ce projet fondateur de la FSU est plus que jamais essentiel: les combats que nous menons au quotidien auprès des migrant-es, en faveur des populations les plus fragiles, pour les enjeux environnementaux, contre les discriminations, pour la justice sociale, sont des combats qui relèvent aussi de la responsabilité syndicale. Il nous faut avancer de concert, avec la CGT et Solidaires, et conforter ensemble le syndicalisme de transformation sociale.

Renforcer la FSU nous permettra de mieux « travailler » avec nos partenaires. La fédération a toute légitimité à être au sein de l'intersyndicale et à construire les mobilisations interprofessionnelles. Face à une politique libérale cohérente, qui s'attaque de façon identique aux droits des salarié-es du public et du privé, personne ne gagnera seul: même si la mobilisation se construit secteur par secteur, la victoire passe par la lutte collective et généralisée. L'ÉE agit, au jour le jour, au sein de la fédération pour y porter son orientation: si la FSU sort renforcée à l'issue des élections, ce sera un atout pour poursuivre avec la volonté d'engager résolument l'outil fédéral au service de la transformation sociale. ●

VÉRONIQUE PONVERT – DENIS THOMAS

FOCUS SUR LES ÉLECTIONS...

Elles servent à plusieurs choses :

- dans les milliers d'instances « représentatives », elles élisent des syndicalistes chargé-es de « défendre les intérêts des personnels », dans les Comités techniques, les Commissions paritaires, les CHSCT, les CCP des non titulaires;
- elles donnent la représentativité des organisations syndicales dans les fonctions publiques, à tous les niveaux et, à ce titre, déterminent l'attribution des moyens syndicaux (notamment les décharges de service). Ce sont les élections aux Comités techniques qui « fixent » cette représentativité;
- elles pèsent sur le fonctionnement du « dialogue social », déterminé notamment par des règles de validation d'accords avec le gouvernement, les collectivités locales ou les administrations. Pour qu'un accord soit valide, il faut qu'il porte la signature de syndicats représentant au moins 50 % des suffrages des personnels;
- elles donnent un « panorama politique » des sensibilités exprimées par les salarié-es vis-à-vis des organisations syndicales et, par ricochet, de l'état de ces mêmes organisations dans leur rapport aux personnels.

Tous ces éléments font que les résultats sont scrutés attentivement par tous les acteurs sociaux et politiques.

Elles ont un triple enjeu politique :

- le taux de participation (qui n'était que de 52,8 % en 2014) montre l'intérêt de nos collègues pour une démarche collective face aux employeurs... Voter pour des délégué-es syndicaux, se prononcer sur des plateformes syndicales, c'est contribuer à retisser du lien entre collègues d'une profession ou d'une administration. La base même du syndicalisme.
- le score fait par le syndicalisme de transformation sociale : il faut savoir que derrière ce scrutin, c'est même le rapport de force au plan interprofessionnel qui est en jeu entre CGT et CFDT par exemple... Le syndicalisme de lutte avait globalement reculé en 2014 dans les fonctions publiques. Qu'en sera-t-il après des années d'offensives « anti sociales », d'échecs des mobilisations de riposte et à l'heure où le gouvernement actuel veut franchir un pas décisif contre le statut de la FP?
- l'état de confiance des salarié-es envers la FSU et ses syndicats dans la FPE et la FPT... et ce, alors qu'elle avait subi un échec sévère en 2014 (survenant après un premier recul en 2011 et ce, après une progression en continu depuis 1994...). Sa force première dans l'Éducation est aussi sa faiblesse dans la Fonction publique en général. Bien que ses objectifs électoraux soient les mêmes que ceux de 2014, il est décisif qu'ils soient atteints. ●

LAURENT ZAPPI

TAUX DE PARTICIPATION EN 2014

Fonction publique d'État	52,3 %
Fonction publique territoriale	54,9 %
Fonction publique hospitalière	50,2 %

COMPOSITION EN SIÈGES DU CONSEIL COMMUN DES FP

CGT 8	UNSA 3	CFTC 1
CFDT 6	FSU 2	CGC 1
FO 6	Solidaires 2	FA-FP 1

RÉSULTATS 2014 TOUTES FP

CGT 23,1 %
CFDT 19,3 %
FO 18,6 %
UNSA 10,4 %
FSU 7,9 %
Solidaires 6,8 %
CFTC 3,3 %
CGC 2,9 %
FA-FP 2,9 %
Autres 4,8 %

RÉSULTATS 2014 FONCTION PUBLIQUE ÉTAT

FO 17 %
FSU 15,6 %
UNSA 14,8 %
CFDT 14 %
CGT 13,4 %
Solidaires 9 %
CGC 5,5 %
CFTC 3,4 %
FGAF 2,6 %
Autres 4,8 %

RÉSULTATS 2014 FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

CGT 29,5 %
CFDT 22,3 %
FO 17,7 %
UNSA 8,2 %
FA-FPT 7,5 %
CFTC 3,5 %
Solidaires 3,6 %
FSU 3,3 %
Autres 4,3 %

RÉSULTATS 2014 MEN

FSU 35,5 %
UNSA 21,9 %
FO 13,6 %
CFDT 8,9 %
CGT 5,5 %
FGAF SNALC 5,5 %
Solidaires 5,2 %
Autres 3,9 %

Colloque « Racisme et discrimination de l'École à l'Université »

Fin septembre 2018 s'est tenu à l'Université Paris Diderot le premier colloque international et interdisciplinaire sur « Racisme et discrimination raciale de l'École à l'Université ». Réunissant des chercheurs et des chercheuses, des enseignant-es, mais également des militantes et des militants.

L'ambition de ce colloque était de documenter la réalité du racisme et des discriminations en éducation, un impensé et peut-être un impensable de l'École républicaine, mais également de rendre compte d'actions de formation effectuées. Dans un contexte marqué par des résistances énormes à la tenue de ce type d'initiative – *Le Figaro* a publié à cette occasion un article dénonçant la manière dont le « *racisme indigéniste gangrène l'université* » – le colloque s'est déroulé sans encombre et a été un véritable succès dans la mesure où il a réuni plusieurs centaines de personnes sur trois jours.

Articulant des conférences, des tables rondes et des interventions plus classiques, il a notamment posé la question des expériences de la discrimination et du racisme ordinaire en France, des pratiques scolaires de racisation – altérisation d'une catégorie de personnes sur la base de caractères naturalisés – et des différences de traitement existantes, de la culturalisation et de la racisation dans

le regard des enseignant-es sur les publics mais également de la manière dont le racisme et l'ordre social racial pouvaient être vus par les enfants, ou encore des luttes antiracistes et anti-discriminatoires dans et autour de l'école. Ainsi, des politiques publiques, en passant par les pratiques enseignantes et les comportements entre pairs, du racisme au quotidien au racisme systémique, différentes dimensions de la production et de la reproduction du racisme ont été appréhendées. De façon transversale, la perspective intersectionnelle, envisageant la manière dont s'articulent les rapports sociaux de race avec la classe ou le genre, a été évoquée à plusieurs reprises. Enfin, la dimension historique et coloniale n'a pas été laissée de côté puisqu'une table ronde y a été consacrée pour penser les transferts et/ou les héritages dans l'école d'aujourd'hui.

Pour finir, ce colloque a permis de rassembler, de donner confiance et d'ouvrir de nouvelles perspectives militantes et de recherches. Il a montré à quel point il était crucial de rendre visibles ces questions, y compris au niveau local, tant les discriminations et le racisme en éducation sont puissants et se reproduisent, même malgré nous. Écouter, se former à ces sujets, se remettre en question est aujourd'hui une des conditions essentielles dans la fabrication d'une école pour l'émancipation.

Des enfants roms ?

Dans le cadre de l'enquête EVASCOL – <https://evascol.hypotheses.org> – Alexandra Clavé-Mercier a réalisé une étude : l'évaluation de la scolarisation des



élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV). Elle se demande si les « Roms/Tsiganes » peuvent être considéré-es comme des « *prisonniers de l'école* ». Elle montre comment un glissement sémantique s'est opéré des « *enfants itinérants* » aux « *migrants roms* », ce qui a conduit à ce que les Roumains ou les Bulgares soient identifiés comme Roms. Cette catégorisation conduit, par exemple, à un enseignement particulier qui s'appuie sur des ouvrages montrant des roulottes ou du cirque pour réutiliser les marqueurs identitaires des enfants alors même que les Roumains, les Bulgares ou les gens du voyage français n'ont absolument pas la même culture.

Le Front des mères : pour une école inclusive !

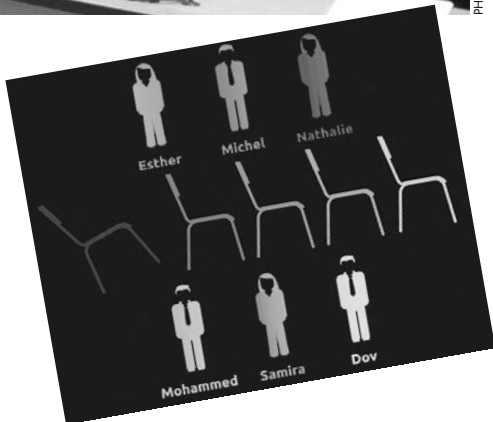
Lissel Quiroz présente l'objectif du Front des mères qui est de défendre une école publique bienveillante et inclusive qui refuse l'infériorisation des enfants comme des parents. Pour ce faire, ce cadre militant part des préoccupations des parents des quartiers populaires, en particulier autour de l'alternative végétarienne à la cantine, des questions de



tion raciale



PHOTOS: D. R.



discrimination à l'école que subissent les enfants et les parents ou encore des représentations positives d'origines non-européennes dans la littérature de jeunesse par exemple ou dans les programmes scolaires de façon à ce qu'apparaissent des figures anticoloniales ou issues de l'immi-

ENTRETIEN AVEC ZOHRA, ENSEIGNANTE EN LYCÉE.

► ÉÉ: Pourquoi as-tu participé à ce colloque ?

Le problème de la racialisation des rapports sociaux en éducation est essentiel. L'éducation nous forge, c'est primordial, ça laisse des empreintes très fortes. Et cela touche les élèves ET les enseignant-es. Du côté des élèves, un racisme structurel produit une inégalité des chances. Par exemple, j'ai une collègue qui m'a dit un jour qu'il s'agissait des élèves de l'oralité, qu'on n'en tirerait rien à l'écrit, de ces élèves non blancs de Seine-Saint-Denis. Quand j'enseignais dans l'académie de Paris, un enseignant m'a parlé du « profil type 93 », ce qui stigmatise une population : on présuppose qu'ils n'ont pas de capacités, on ne leur accorde pas la même importance.

Et en tant que prof racisée, depuis que j'ai commencé à enseigner, je me suis vite aperçue que je n'étais pas une prof comme les autres. Donc la racialisation existe par rapport aux élèves et par rapport aux profs également, c'est pour cette raison qu'il me semble que les ateliers non-mixtes d'enseignant-es peuvent permettre de libérer la parole, dégager des politiques et/ou des dynamiques.

► ÉÉ: Qu'a apporté ce colloque ?

Ce colloque n'aurait pas pu avoir lieu il y a cinq ans. Le fait qu'il existe, c'est quelque chose de très bien. Et je pense que c'est important que ce genre de cadre fasse des petits et produise des effets. Par exemple, que la présidente de Paris 7 dise que depuis trois ou quatre ans, tous les établissements universitaires sont censés avoir un-e référent-e sur les discriminations raciales, mais que ça ne soit pas mis en place, c'est révélateur et je me dis que ce colloque permet *a minima* de rendre visible cette contradiction et peut aider à la prise de conscience.

La dimension internationale m'a également semblée très importante parce qu'on s'aperçoit que les Anglo-saxons ne pensent pas comme nous. Ils ont le concept de race, cet outil, qui ouvre des portes et ça s'est vu dans les interventions de Philomena Essed – *Professor of Critical Race, Gender and Leadership Studies at Antioch University's Graduate School of Leadership and Change* –, Oscar Quintero – *Profesor Asistente à l'Universidad Nacional de Colombia, Departamento de Sociología* –.

► ÉÉ: Quelles sont les limites de ce genre d'initiative à ton avis ?

Les interventions ont porté sur des programmes à la marge ou encore sur les élèves allophones, ce sont des questions importantes. Pourtant, il m'a semblé que certains points ont été aseptisés, euphémisés alors même qu'il s'agissait d'une des questions centrales du colloque : comment l'élitisme de l'institution scolaire produit-il une forme d'euphémisation, d'aseptisation du racisme ? Par exemple, si la photo du colloque montre une dégringolade de chaises et pose la question des places disponibles en relation avec une forme de compétition pour ces places justement, cette question n'a quasiment pas été évoquée. De même, il a par exemple été trop peu question du racisme ordinaire que vivent au quotidien les arabes, les noir-es, les maghrébin-es et les musulman-es... On a tourné autour et lorsque ça a été présenté, cela l'a été de façon aseptisée, douce, gentille et je crois qu'il faut arrêter de présenter les choses de cette façon là, car il y a des vies derrière. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
FANNY GALLOT

gration post-coloniale. Le Front des mères organise donc des initiatives militantes comme ce fut le cas le 15 septembre dernier à la Parole Errante à Montreuil où des ateliers de discussion ont été organisés autour de ces thématiques.

Des modèles d'intégration aux effets contrastés

Elodie Druetz se demande pourquoi les Britanniques font état de plus de racisme à l'école que les Français-es. Elle revient sur les deux modèles d'intégration imposés, le multiculturalisme d'un côté et l'assimilationnisme de l'autre et souligne que si

la question de la race est explicite d'un côté, elle est totalement occultée de l'autre, ce qui produit des effets dans la dénonciation du racisme. Dans le cas britannique, les enquêté-es rapportent spontanément leurs expériences de racisme, assumant l'utilisation du terme quand, en France, très peu de personnes en parlent et quand elles le font, c'est dans des termes hésitants en partie parce qu'elles ne souhaitent pas se présenter comme victimes, leur expérience étant construite comme singulière. ●

FANNY GALLOT

À propos des « *Territoires vivants de la République* » (Éd. la Découverte)

« L'école est le lieu de la renégociation perpétuelle du contrat social » ⁽¹⁾

Depuis plus de 20 ans, les banlieues populaires – leur jeunesse, leur violence – alimentent les fantasmes et participent d'une « fracture » sociale et culturelle ancrée; ces territoires, souvent les plus pauvres, concentrent certes de nombreuses difficultés, mais ils sont aussi et surtout stigmatisés par un discours qui les disqualifie. Ainsi, en 2002, paraissait *Les territoires perdus de la République*, au titre évocateur. Le livre *Les territoires vivants...* est bien plus qu'une réponse: c'est un autre discours, un regard différent, volontariste et progressiste. Le regard se pose sur la jeunesse, mais aussi sur l'acte d'enseigner des personnels résolument engagés dans cette mission. Le discours réhabilite l'école des banlieues et, à travers elle, l'école dans son ensemble.

Benoît Falaize coordonne cet ouvrage qu'il définit ainsi: « c'est un livre pensé et élaboré collectivement (...) qui souhaite offrir un regard équilibré sur les banlieues, sur la jeunesse française et sur le travail des enseignants » et il ajoute que, oui, « l'école fait son travail ». En cela,, il s'agit d'un hommage aux enseignants et à leur engagement. Le livre se présente comme un ouvrage de sociologie, il fait se succéder des récits d'expériences pédagogiques, réunies autour d'un même thème, et ponctués, en fin de chapitre, par un texte en « contrepoint » signé par un-e théoricien-ne qui permet de prendre distance et hauteur. Cette architecture en fait un récit agréable à lire, très varié. Si les expériences relatées sont différentes, elles ont des points communs: elles témoignent toutes de l'engagement des enseignant-es auprès de la jeunesse. Engagé-es à donner accès à l'autre côté des banlieues, à la complexité du monde; engagé-es à faire céder les barrières sociales, culturelles; engagé-es à surmonter les préjugés et les déterminismes. Si tou-ttes ces

enseignant-es sont à ce titre des militant-es, elles et ils sont aussi réalistes: pas de vision angélique, pour faire part de leurs difficultés, de leurs erreurs, et aussi de leurs échecs. Camille (interview ci-contre) relate un projet ambitieux, sans taire pour autant que pour certain-es, cela n'a pas fonctionné, et que, partant de là, cette mise à l'écart a même ajouté à leur disqualification. (page 271)

« Ils sont, ici comme ailleurs, des enfants, des adolescents »

Cette phrase (issue de l'introduction rédigée par les auteur-es) résume à elle seule deux axes essentiels du travail mené: un travail d'éducation pour contribuer à la formation des individus, et un travail exigeant en direction des jeunes, car, « ici comme ailleurs », l'école se doit de permettre le même accès aux savoirs. Sans démagogie, tous les récits témoignent de cette ambition pour ces jeunes de banlieue: quand un-e enseignant-e reconnaît qu'il doit lutter contre ses propres représentations pour empêcher

les discriminations et les préjugés de s'insinuer dans ses pratiques d'enseignement, bien malgré lui-elle, c'est à tou-ttes les lecteurs-trices que ce discours fait écho... Cette question en entraîne une autre, celle de la finalité de l'école: loin des logiques d'employabilité ou de compétition imposées par l'école actuelle, une école sélective au service du libéralisme, au fil de la lecture se dessine nettement le projet d'une école émancpatrice, qui permet à chacun-e de trouver sa place dans la société, de la trouver au sein même de la classe, et de pouvoir agir sur le monde. À cette fin, les enseignant-es ne font l'impasse sur aucun sujet auquel ils ont à se « frotter ». Les questions vives ne sont pas éludées: la religion comme la laïcité, l'histoire et la commémoration,



PHOTO D.R.

le sexisme ou l'orientation sexuelle, tous ces sujets s'invitent dans la classe. Ce sont aussi ces débats qui font que l'école est un espace politique où se révèlent, et se combattent, les pouvoirs et les dominations. Dans tous ces récits, la place de l'échange et de la confrontation est absolument centrale, les élèves ont la parole et sont écoutés-es, c'est un des leviers de leur émancipation. ⁽²⁾

L'exhaustivité étant impossible, certaines zones restent dans l'ombre à l'issue de la lecture: quel est le sort des élèves qui pourraient se reconnaître dans ces récits mais qui ne sont pas scolarisés dans ces territoires? Quelle est l'attention qui leur est portée, où s'arrête l'école de la « République »? Un autre aspect relève aussi d'un angle mort, c'est celui du poids de l'institution: injonctions, surplomb, autorités de contrôle... de quoi y perdre, de façon légitime, le souffle nécessaire à la réalisation de projets parfois. Il n'en reste pas moins que *Territoires vivants* est un livre en l'honneur des enseignant-es, grâce auquel-les s'impose la confiance en l'école et en l'avenir de la jeunesse. ●

VÉRONIQUE PONVERT

1) Page 275, Camille Taillefer (voir entretien ci-contre).

2) Page 291. Contrepoint, Fabien Truong, sociologue, page 291. « Garantir le droit à l'expression de l'outrance. Car ce que d'aucuns tendent à considérer comme une ligne rouge n'est au fond que la ligne de départ. La seule existante pour qui considère un jeune comme un véritable interlocuteur ».

“INTERVIEW DE CAMILLE TAILLEFER

Changer le regard sur les banlieues

► **ÉÉ :** ce livre paraît près de 15 ans après *Les territoires perdus de la république*. Il se présente à la fois comme une réponse et aussi comme une volonté de mise à distance des polémiques. Pouvez-vous nous en expliquer la généalogie ?

Camille Taillefer : ce livre n'est pas pensé comme une réponse aux *Territoires perdus*. Il prend position dans un débat beaucoup plus large sur la place et les rôles de l'école, sans les dissocier ni du social ni du pédagogique. Il est né d'une volonté collective de dire une réalité trop rarement entendue, depuis des territoires trop rarement écoutés. D'une rencontre d'envies et de ras-le-bol.

Envies de partager les réussites, les fiertés qui nourrissent le désir d'aller en classe, à la rencontre de nos élèves années après années. Et ras-le-bol de professionnel·les de l'éducation lassé·es de se voir reprocher d'avoir abandonné un idéal républicain aux extrémismes et communautarismes, par « laxisme » ; et en même temps de ne pas faire assez pour rétablir l'égalité, inverser les dominations, changer la société... Sommé·es de faire de preuve de professionnalisme, tout en étant accusé·es de « pédagogisme » !

Benoît Falaize nous a donc demandé de raconter notre métier au plus près de la classe. De dire notre réalité, pour battre en brèche les idées reçues sur une supposée école de la faillite, aux renoncements négociés sur le dos des savoirs et de l'exigence intellectuelle. De rappeler que là comme ailleurs enseigner est un métier, que l'acte de pédagogie est

difficile, qu'il oblige à cultiver le doute et la remise en question, et que nous refusons de le voir résumé à des recettes ou à des procédures standardisées, validées par des évaluations « scientifiques ».

► **ÉÉ :** le livre est fait de témoignages mis en perspectives par des textes d'intellectuel·les, avec une place originale accordée aux élèves et à leur parole. La parole de l'élève permet-elle de déminer les polémiques stériles ?

C. T. : la parole des élèves a été tout de suite au cœur du projet du livre. Trop souvent on parle d'eux·elles à leur place, à l'école leurs paroles sont corrigées, évaluées, jugées... Ici, cette parole est légitime, *a priori*. Ce sont nos concitoyen·nes, avant que d'être des élèves !

Il faut entendre leur parole, l'écouter, et en partir pour construire avec eux un parcours d'éducation, d'émancipation. En reconnaissant la subjectivité de chacun·e. En cela le livre est politique. Il pose les conditions d'une émancipation, tout en affirmant que l'école parvient à déjouer les préjugés, à faire mentir les statistiques. Il faut le dire, pour ne pas qu'elle soit détruite avec la complicité silencieuse de ceux qui la font.

► **ÉÉ :** c'est un ouvrage qui prend de plein fouet la question politique. La réponse aux controverses politiques et médiatiques passerait donc par la remise en avant de l'expertise professionnelle ?

C. T. : oui, nous saisissons à bras-le-corps la question du politique ! Comment et avec qui



C. Taillefer.

décidons-nous de faire République ? Il est politique par la vision de l'école qu'il défend, par notre engagement dans notre métier, dans les territoires où nous enseignons, où nous vivons parfois aussi. Les auteur·es se retrouvent sur la volonté de changer les regards sur les élèves comme sur les territoires populaires, et sur les enseignant·es qui y travaillent. En rappelant qu'il faut toujours traiter ensemble la question scolaire, la question sociale et la question citoyenne. Cet engagement dans la cité réside aussi dans le refus des caricatures, des raccourcis, des solutions toutes faites. C'est ce qui me frappe dans la déferlante #pasdevagues. Je ne suis pas surprise de lire ces témoignages, mais je suis en colère qu'on ne réponde pas par la pédagogie. L'institution a les moyens de répondre en Éducation nationale, en faisant le boulot à partir de ces situations qu'il ne faut pas taire ou cacher, qu'il faudrait au contraire saisir comme point de départ d'un travail pédagogique d'élaboration de savoirs ou de « savoirs être ».

► **ÉÉ :** certes, ce sont des « territoires vivants » qui sont aussi abandonnés par les pouvoirs publics. Quelles pistes urgentes sont suggérées pour remédier à ce problème ?

C. T. : ce livre n'est pas un programme politique pour les banlieues. En revanche, réussir à « changer le regard sur » constitue un point de départ indispensable à l'élaboration de politiques qui s'adressent réellement aux habitant·es de ces territoires. Les politiques d'éducation prioritaire ont eu pour effet pervers une stigmatisation des établissements, et des élèves qui les fréquentaient. Or ces territoires sont une richesse pour la France ! Le travail au plus près des territoires et de ses acteurs permet en ce sens des résultats remarquables (cf l'article de JD Peyret). C'est donc un livre d'engagement, de travail et d'espoir. Comme conclut Eric Favey, « mais qui veut renoncer ? » ●

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE PONVERT



PHOTO D.R.

Tout va bien dans le monde de Parcoursup!

D'après le discours de la ministre du MESRI ⁽¹⁾ devant le Sénat ce 23 octobre, « *tout va très bien, madame la Marquise!* ». Parcoursup serait un outil au service de la démocratisation, donnerait le dernier mot aux élèves après mûre réflexion sur leur projet d'études et aurait donc un rôle émancipateur.

Selon la ministre, l'orientation subie disparaîtrait et l'échec se réduirait en licence grâce aux 145 000 parcours personnalisés. Notons que ces dispositifs d'aide à la réussite sont essentiellement financés sous forme d'appels à projet, renforçant les inégalités entre universités puisque les financements sont attribués aux meilleurs projets uniquement. La ministre envisage un accès prioritaire des bachelier-es professionnel-les aux STS, via les classes passerelles. Quelles chances auront ces bachelier-es pour poursuivre en STS si ces passerelles ont un programme défini localement comme c'est le cas aujourd'hui? Il est aussi envisagé un renforcement du lien entre universités et acteurs socio-économiques pour créer des formations professionnalisantes courtes d'une durée allant d'un à trois ans. Va-t-on dans ce contexte amener les jeunes au plus haut niveau de qualification afin de former des citoyen-nes émancipé-es? Le souhait du gouvernement est surtout d'aiguiller les jeunes en fonction de la demande du patronat.

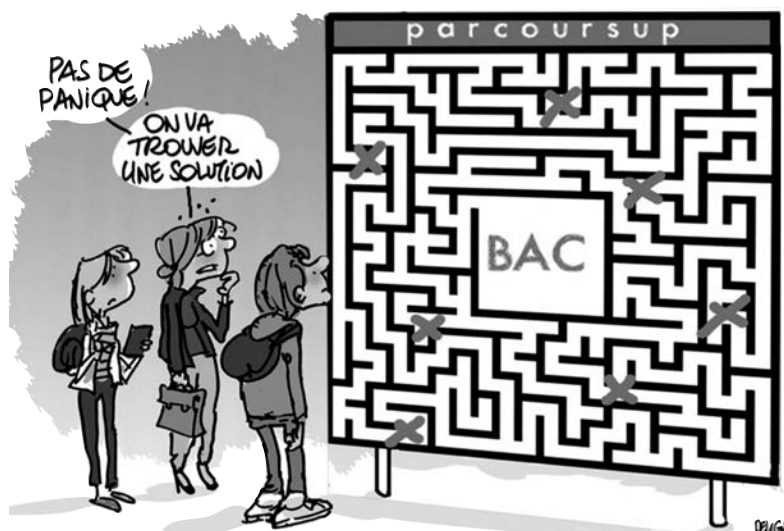
Certes le nombre de propositions dans Parcoursup 2018 a augmenté par rapport à 2017. Mais le système n'a pas redonné la main aux élèves comme le prétend la ministre. Certaines universités ont profité des algorithmes locaux pour éliminer les jeunes dont elles ne voulaient pas.

Selon les données officielles fournies au Sénat, seul-es 25 000 jeunes ont été réaffecté-es par le rectorat suite à des refus: pour une orientation choisie ou subie? Que sont devenu-es les 120 430 bachelier-es (17,8 % des 675 600 reçus) qui ont quitté Parcoursup? Ainsi que les 39 500 candidat-es (bachelier-es et étudiant-es en réorientation) déclaré-es « inactif-ves » par le Ministère. Difficile de mesurer le degré

de satisfaction suite à la suppression de la hiérarchisation des vœux et d'un refus du Ministère, pour le moment, de sonder le degré de satisfaction des élèves. Notons que, sur les 17,8 % qui ont quitté Parcoursup, 87 % d'entre eux avaient eu une réponse positive. Le verdict définitif tombera au vu du nombre de décrocheur-euses et des réorientations à la fin de la première année d'enseignement supérieur. Mais certains bilans d'académie sont déjà sans appel. Selon le sénateur P. Ouzoulis, « *des lycéens réunis par le recteur de Nantes ont fait le bilan de la façon dont ils avaient vécu Parcoursup. Ils sont très critiques, éprouvent un sentiment d'injustice – certains ont subi de très longs délais d'attente – et jugent la procédure opaque. Ils veulent simplement connaître les critères de notation.* » Parcoursup semble donc être une machine à décourager.

Parcoursup, une machine à inégalités

Alors que le nombre de vœux par candidat-e était presque identique selon le type de baccalauréat ⁽²⁾, le nombre moyen de propositions d'affectation est très disparate (cf. tableau). En fin de procédure, 62,4 % des bachelier-es professionnel-les ont eu une proposition d'affectation (incluant l'apprentissage) contre 77,9 % avec APB 2017 ⁽³⁾. Contrairement à



INÉGALITÉS DANS PARCOURSUP SELON LE BACCALAURÉAT OBTENU			
TYPE DE BACCALAURÉAT	GÉNÉRAL	TECHNOLOGIQUE	PROFESSIONNEL
Nombre de vœux par candidat-e	7,8	7,7	5,5
Nombre moyen de propositions d'affectation reçues	4,2	2,8	2,2
Nombre de jours moyens d'attente avant d'obtenir une proposition	4	12	17

ce que prétend le ministère, il y a bien eu un renforcement des inégalités sociales.

Parcoursup entraîne aussi une fuite vers l'enseignement supérieur privé, amorcée depuis les années 1980, dont les effectifs atteignent de nos jours 19,4 % des étudiants. Ce phénomène va probablement s'accroître lorsque toutes les formations reconnues par l'État auront intégré Parcoursup (à échéance de 2020). Un-e étudiant-e dans le privé coûte moins cher à l'État que dans le secteur public et l'État incite depuis des années au report des dépenses sur le dos des familles par le sous-investissement dans l'enseignement supérieur public. Cette politique s'inscrit dans un transfert croissant des missions du public vers le privé comme nous le voyons dans d'autres secteurs (les hôpitaux, la poste, etc.). ●

NATHALIE LEBRUN

1) Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

2) Note flash SIES « Orientation dans l'enseignement supérieur: les vœux des lycéens dans Parcoursup pour la rentrée 2018 », n°4, mai 2018.

3) Notes flash du SIES « Propositions d'admission dans l'enseignement supérieur et réponse des candidats pour 2017-2018 », n° 20, novembre 2017.

Académies : fusions riment avec suppressions de postes

Le rapport de l'IGAENR ⁽¹⁾ sorti fin mai 2018 préconise la fusion d'académies pour les caler sur le périmètre des nouvelles régions. Nous passerions donc au 1^{er} janvier 2020 à treize académies en métropole, soit une par région. Seules les académies de Rennes, Orléans-Tours, Nantes et de Corse ne sont pas concernées par ces fusions.



PHOTO : SNASUB-FSU/NORMANDIE

Actuellement, le périmètre académique tient compte du maillage territorial des écoles et des établissements, des problématiques d'organisation du système éducatif et de gestion des carrières des personnels. Des paramètres que les « superacadémies » remettraient en cause. Il s'agit aussi de développer une administration au moindre coût, au fonctionnement technocratique accru, avec des niveaux décisionnels plus éloignés du terrain et de l'exécution du service public d'éducation.

C'est dans ce cadre qu'il est envisagé de rassembler des services considérés comme non nécessaires à une gestion de proximité, tels que les examens et concours. Il s'agit de faire des économies d'échelle en supprimant des postes de personnels administratifs. Fusionner les académies revient donc à réorganiser, mutualiser et regrouper les services avec pour conséquences une dégradation des conditions de travail des personnels des services académiques, un alourdissement de leur charge de travail et des relations détériorées de l'exercice de leurs fonctions. C'est aussi leur imposer une mobilité fonctionnelle.

13 super recteur-trices ?

La lettre du ministre de l'Éducation nationale du 19 juillet 2018, destinée aux recteur-trices de régions académiques donne le feu vert pour conduire cette réduction du nombre d'académies. Elle plaide

pour la mise en place d'un service public d'éducation « efficace » et « performant » ou encore pour accroître le rôle et les pouvoirs de l'échelon local. Or qu'en sera-t-il de la gestion des « ressources humaines » une fois un tel échelon mis en place ? Quelle gouvernance du système éducatif, quelle gestion des enjeux pédagogiques dans de telles conditions ? Comment la superstructure prendra-t-elle en compte les réalités de terrain ? Les questions sont nombreuses et sans réponse à ce jour.

Au-delà des suppressions de postes, il faut donc envisager, dès aujourd'hui, les

notamment la demande de la Commission européenne à la France de simplifier ses échelons administratifs.

Les enjeux

Le débat sur les schémas d'organisation territoriale est légitime mais force est de constater qu'une fois de plus, le gouvernement ne souhaite pas associer les partenaires sociaux puisque le calendrier est déjà ficelé avec une mise en place définitive en 2022.

Par conséquent, la FSU et ses syndicats nationaux doivent alerter et lancer des actions, notamment en direction des usager-es et des personnels. Ils doivent aussi contacter leurs partenaires syndicaux pour envisager une riposte inter-syndicale et demander aux élu-es de se positionner.

Enfin, notons qu'au-delà de cette fusion « technique », se cache, depuis Maastricht, un débat politique entre Europe des nations et Europe des régions. Il faut donc également le mener rapidement pour repenser la place des services publics en France et en Europe et aborder autrement la question des réformes territoriales. ●

SÉBASTIEN POUPET
(SNASUB-FSU)



conséquences possibles de la mise en place de telles « superacadémies » : une régionalisation du service public d'éducation avec des concours académiques, un recrutement des personnels au niveau régional, comme cela se fait déjà dans certains pays européens mais aussi chez les administratif-ves de catégories C et B de l'Éducation nationale. Cela correspondrait d'ailleurs à la logique de certains ministères qui fonctionnent déjà avec des directions régionales (direction régionale jeunesse et sport et cohésion sociale, direction régionale environnement aménagement logement...), aux recommandations européennes en la matière,

1) Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

EHPAD: mettre fin à la maltraitance

Du fait du vieillissement de la population, environ 700 000 personnes vivent en maison de retraite. Elles et ils intègrent une maison de retraite à plus de 80 ans en moyenne, et sont de plus en plus dépendant-es. « *La forte dépendance des résidents contribue à faire réaliser aux professionnels des prises en charge plus lourdes, demandant donc un temps accru, qui ne sont pas compensées par un accroissement des moyens humains* » pointe une étude du ministère de la Santé.



PHOTOS: D. R.

Ce secteur emploie autour de 360 000 professionnel·les: infirmier·es, aides médico-psychologiques, aides-soignant·es, agent·es de service hospitalier, cuisinier·es, ou encore animateur·trices. Elles dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, le manque de personnel, le non-remplacement des salarié·es malades, le recours systématique aux vacataires et C, etc.

Les réductions budgétaires dans les EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) ont déstabilisé le travail des personnels. Les repas, les soins, l'hygiène, de même que les activités proposées aux personnes âgées subissent de plein fouet ces politiques d'austérité. Une pression devenue insupportable pour les soignant·es, et des conditions d'accueil à la limite – voire au-delà – de la maltraitance pour les résident·es.

Les personnels soignants – essentiellement des femmes – s'alarment de la situation désastreuse dans les EHPAD et se mobilisent de plus en plus contre leurs conditions de travail, mais aussi contre

les conditions de vie des patients dont elles s'occupent.

Les personnels subissent une équation intenable: les institutions leur en réclament toujours plus, avec toujours moins. Les plans « dépendance », « canicule » ou « Alzheimer » se sont succédé. Sans les moyens nécessaires, la masse de travail augmente pour les personnels et les conditions se dégradent. Laver des



personnes dépendantes qui, pour beaucoup, ne peuvent pas se lever de leur lit, prend du temps et beaucoup d'énergie. L'« objectif » managérial à remplir peut monter jusqu'à 15 toilettes par jour pour une seule salariée!

Sous-financement chronique de la dépendance

Qu'il s'agisse de maisons de retraite publiques ou privées, ce sont en partie les pouvoirs publics qui les financent, à travers une convention tripartite entre l'établissement, le conseil départemental et l'Agence régionale de santé (ARS), c'est-à-dire l'État. Mais derrière cette réalité se cachent des réalités économiques hétérogènes, entre d'un côté des établissements publics qui peinent à joindre les deux bouts, et de l'autre des établissements privés lucratifs qui, depuis les années 1990, ont accumulé de véritables fortunes. Orpea, Korian, DomusVi, Noble Age ou encore Les Opalines... Dans la tête des financiers, fonds de pension ou fonds d'investissement, ils sont depuis longtemps synonymes de promesses de rentabilité mirifique. Tandis que les salarié·es aides soignant·es, quant à elles, gagnent autour de 1600 euros nets par mois, en travaillant en horaires décalés, et un week-end sur deux!

Le grand âge et la dépendance posent un défi à notre société: le montant moyen des retraites est de 1376 euros par mois; celui du minimum vieillesse, de 803 euros. Et le coût médian d'hébergement sur la France entière, tous statuts

des personnels et de nos ainé-es



d'établissements confondus, laissé à la charge d'un-e résident-e et sa famille, de 1700 à 1900 euros par mois. Ce chiffre recouvre de fortes disparités: contrairement aux établissements associatifs ou publics, le privé, qui gère 25 % des 7752 EHPAD, fixe librement ses tarifs et est donc plus cher, à un prix médian de près de 3000 euros.

Et si le privé est cher, il n'est pas forcément de meilleure qualité: le taux d'encadrement, moins subventionné, y est généralement inférieur à celui du public et s'élève à 61 personnels pour 100 résident-es, contre 80 pour 100 dans les établissements publics les mieux dotés rattachés à un hôpital et 60 pour 100 lits occupés dans le privé associatif.

Avec un nombre de personnes de plus de 85 ans qui devrait quadrupler en France d'ici 2050, passant de 1,4 à 4,8 millions, et donc un besoin en personnels de maisons de retraite qui va s'accroître d'année en année, il serait pourtant urgent que la situation évolue.

Une grève inédite

Cette situation n'avait guère alerté ni les élu-es, ni les institutions publiques en charge des EHPAD, jusqu'au conflit des *Opalines*, suivi de nombreuses grèves dans les EHPAD. C'est un conflit social particulièrement long et qui a eu un retentissement dans toute la France: les 117 jours de grève des aides-soignantes de la maison de retraite *Les Opalines* à Fouchers, dans le Jura. Ce n'est qu'au 100^e jour de grève qu'arrivera le tournant, grâce à un article de Florence Aubenas en une du *Monde* du 18 juillet. En titre: « On ne les met pas au lit, on les jette ». Le conflit prend alors une véritable dimension nationale. Nous avons interrogé Anne-Sophie Pelletier Garcia qui a été la porte-parole de cette exceptionnelle mobilisation. ●

SOPHIE ZAFARI

“ INTERVIEW DE ANNE-SOPHIE PELLETIER GARCIA

■ ÉÉ: peux-tu revenir sur votre mobilisation ?

Anne-Sophie Pelletier Garcia: notre mobilisation fut l'une des plus grande grèves en France, et elle a marqué aussi bien le Jura que la conscience citoyenne sur la prise en soins de nos ainé-es dans les EHPAD. Ce fut tout d'abord une mobilisation de femmes en colère, pas une colère sur leurs salaires très bas, mais une colère de ne pouvoir faire notre travail correctement. 117 jours à être sous un tivol, chaque jour, et une médiation forte qui permettra que dans la foulée de notre mouvement une mission flash soit mise en place par Agnès Buzyn, afin d'analyser la situation des personnels mais aussi des personnes âgées dans les EHPAD. Cette mission, coordonnée par Caroline Fiat (aide-soignante, députée LFI), démontre que l'État ne remplit pas son devoir face à ses ainé-es et qu'il faudrait multiplier par deux le nombre de soignant-es par résident-es. Mais, c'est aussi ce que prévoyait le plan grand âge, sauf qu'aucun gouvernement n'a véritablement mis en place les préconisations qu'eux-mêmes avançaient.

■ ÉÉ: tu parles de maltraitance institutionnelle ?

A-SPG: nous avons appris dans nos études à travailler comme des *Roll's Royce* et, petit à petit, nous travaillions comme des 2 CV, voire même comme des robots. Ce n'était plus concevable pour nos consciences d'être les complices de cette maltraitance institutionnelle qui s'insinuait dans notre travail quotidien. Le sous-effectif était une pathologie chronique et aucun traitement n'avait été trouvé. Heures supplémentaires, remplacement sur jour de repos, *burn-out*... Alors, nous avons stoppé nos courses effrénées dans les couloirs, regardé nos rétroviseurs de conscience et tout arrêté. Arrêter, c'est ne plus être complices de cette course à la rentabilité, arrêter c'est crier que le soin c'est de l'humain et non du chiffre ! Il fallait se résoudre à les laisser, et que ce fut difficile. Un-e soignant-e n'abandonne pas son/sa résident-e, et là, pour eux, nous devions les abandonner. Ce fut le choix le plus difficile à faire, les laisser, même pour la bonne cause.

Les personnels sont au bord de l'épuisement, en faire toujours plus, avec moins de moyens. Les soignant-es s'usent tant leurs convictions sont grandes et tant ils/elles sont dévoué-es. Si dévoué-es que les heures supplémentaires, ils/elles en font en sachant qu'elles ne seront pas payées. Soigner, accompagner, c'est leur leitmotiv, seulement ils/elles en sont empêché-es.



A-S. Pelletier Garcia.

Nos ainé-es quant à eux/elles sont déposés-es, dépossédés-es de leurs biens, mais aussi déposés-es de leur histoire de vie. Manque de temps, plus de discussion, comment connaître ce qu'ils/elles sont et ce qu'ils/elles ont été. Leur vie d'avant est laissée devant les portes des EHPAD, leurs biens sont vendus pour payer la maison de retraite, c'est un plan d'amortissement sur leur mort qui est calculé. C'est tout un pan de la population qui est oublié, c'est tout un pan du savoir qui meurt chaque jour en étant ghettoisé.

■ ÉÉ: peut-on parler de victoire à l'issue de ce mouvement inédit ?

A-S PG: notre plus grande victoire, c'est cette prise de conscience nationale de la situation de nos ainé-es dans les EHPAD. Sensibiliser la population sur les personnes âgées, cette population qui fait régner l'âgisme. La vieillesse, on ne veut pas la voir, pas l'accepter, comme si les pathologies inhérentes à celle-ci étaient contagieuses. Mais nous deviendrons tous et toutes âgé-es, et nous sommes déjà les âgé-es de demain.

Sur notre établissement, nous avons obtenu deux postes supplémentaires, ainsi qu'une prime de 450 euros brut, et trois semaines de congés payés supplémentaires. Notre victoire, nous ne la voulions pas financière, nous la voulions dans l'humain, et l'humain, c'était avoir plus de personnel.

Maintenant, à long terme, est-ce que la situation s'arrangera pour nos ainé-es en EHPAD ? Oui, si de véritables politiques publiques sont mises en œuvre, si on arrête la privatisation de ces lieux de vie, et surtout, oui surtout si on augmente les ratios soignant-es/résident-es. Il faut aussi que l'État valorise nos métiers par des salaires décentes et par des formations adaptées aux pathologies de la vieillesse qui sont de plus en plus nombreuses. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOPHIE ZAFARI



INTERVIEW DE PHILIPPE LÉGÉ, ÉCONOMISTE À L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE



PHOTOS: D. R.

Budget 2019 : austérité accrue

■ ÉÉ: Peut-on faire le bilan du budget précédent ?

PL: Le budget 2018 était caractérisé par une baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) pour les PME et surtout par une forte baisse des impôts pour les ménages les plus riches. Cela devait, selon le gouvernement, favoriser l'investissement et la croissance. La suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) et la création du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital (PFU) représentaient une perte de 5 milliards d'euros pour les finances publiques. Afin de respecter les contraintes européennes, ces cadeaux ont été compensés par une hausse de la fiscalité indirecte sur le tabac et les carburants et par de fortes ponctions sur les retraités-es. Résultat: le pouvoir d'achat a reculé au premier trimestre 2018 (- 0,5 %) et la croissance française a ralenti au premier semestre 2018. La croissance 2018 prévue initialement à 2 % ne sera finalement que de 1,7 %. Et les créations d'emploi ont nettement ralenti, passant de 349 000 en 2017 à 120 000 en 2018.

■ ÉÉ: Le gouvernement tient-il compte de cet échec ?

PL: Non. Le budget 2019 est dans la droite ligne de celui de 2018. Il est marqué par la poursuite de la baisse de l'IS (dont le taux sera



PHOTO © REUTERS

de 31 % et non plus 33,3 %) et par la transformation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en une réduction de cotisations sociales patronales. De plus, la bascule des cotisations salariés/CSG jouera pleinement en 2019, ce qui va grever le pouvoir d'achat des retraités-es et saper l'autonomie de l'UNEDIC. Les effets cumulés des réformes budgétaires 2018-2019 sont violemment inégalitaires: les 20 % les plus pauvres voient leur pouvoir d'achat diminuer de 1 % (pour une personne gagnant 800 euros par mois, la perte est de 100 euros par an). La plupart ne bénéficient pas de la baisse de la taxe d'habitation, qu'ils ne payaient pas. De plus, le gouvernement poursuit en 2019 la baisse du nombre des contrats aidés, qui est déjà passée de 320 000 à 100 000 depuis l'élection de Macron. Les quartiers pauvres et les associations vont en souffrir. L'austérité budgétaire s'intensifie puisque le taux de croissance des dépenses publiques (hors intérêt) passe de 1,7 % en 2017 à 0,9 % en 2018 et 0,5 % en 2019. Mais le gouvernement ne parviendra probablement pas à tenir son objectif de 120 000 postes de fonctionnaires supprimés d'ici 2022, comme nous l'expliquons dans le livre *Macron, un mauvais tournant*.

■ ÉÉ: Pouvez-vous donner des exemples de mesures nouvelles ?

PL: En septembre 2019 sera mise en place une exonération

des cotisations sociales salariées sur les heures supplémentaires et complémentaires. Les travailleuses en emploi seront incitées à travailler davantage alors même qu'il y a 3,5 millions de demandeur-euses d'emploi sans aucune activité, 1,5 million d'actif-ves découragés-es et 1,6 million de personnes sous-employées. C'est absurde: cela revient à subventionner des destructions d'emplois pour des raisons purement démagogiques. Sarkozy avait fait de même en pleine crise afin de faire croire qu'il soutenait le pouvoir d'achat. Le résultat fut catastro-

phique. Mais ce gouvernement innove: il ne compensera pas intégralement par des taxes affectées la perte de recettes de cotisations sur les heures supplémentaires (et la suppression du « forfait social »). Par conséquent, la Sécurité sociale, un organisme paritaire, financera pour partie des décisions gouvernementales. Il est donc clair qu'au moment où la Sécurité sociale retrouve l'équilibre, la priorité du pouvoir en place est de créer les conditions des futures difficultés de financement... qui justifieront de nouvelles restrictions au niveau des prestations sociales. La suppression des cotisations sociales se répercutera inévitablement sur les dépenses sociales.

■ ÉÉ: Mais le gouvernement ne crée-t-il pas un panier de soins « 100 % santé » pour l'optique, l'audiologie et les soins dentaires ? Et ne supprime-t-il pas la tarification à l'activité (T2A) dans les hôpitaux ?

PL: Aucune ligne de financement de ce panier n'apparaît dans le tableau de l'évolution de l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie). La prise en charge reposera donc sur les assurances complémentaires, ce qui va entraîner une forte hausse des primes que devront payer les ménages. Et le PLFSS ne remet pas vraiment en cause la T2A: il ne prévoit la création de financement au forfait que pour deux pathologies chroniques. Par ailleurs, les dotations en faveur des établissements médico-sociaux ralentissent, leur hausse passant de 2,6 % en 2018 à 2,2 % en 2019. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
DENIS THOMAS



Des retraité-es malmené-es

D'abord par un gouvernement qui les considère comme des privilégié-es qu'on peut plumer sans vergogne. Mais malmené-es aussi par des directions syndicales pas toujours très respectueuses de celles et ceux qu'on est pourtant bien content de compter dans les rangs des manifestant-es. Ainsi, depuis le début de l'été ont-ils/elles dû subir :

- une tentative de débauchage de la CFDT qui cherchait à fissurer le front syndical commun incarné par le « G9 » ;

- l'initiative mal venue et absolument non concertée de la CGT plaquant la journée interprofessionnelle du 9 octobre sur une journée d'action « retraité-es » prévue de longue date ;

- le signal ambigu envoyé par la FSU décidant début octobre d'appeler à l'action le 12 novembre avec des organisations que les retraité-es ne voient que très rarement, voire jamais, à leur côté lorsqu'il s'agit de se battre contre la politique gouvernementale.

D'où le calendrier pour le moins acrobatique auquel ils/elles ont dû s'adapter en se mobilisant le 3, le 9 puis le 18 octobre selon des modalités variables mais avec finalement un taux de participation satisfaisant (même s'il aurait été plus élevé avec un calendrier moins chamboulé).

Mais des retraité-es mobilisé-es

De leur côté, existe indéniablement une dynamique non seulement unitaire mais qui tend aujourd'hui à s'élargir. Les raisons en sont multiples. On pense spontanément à la violence des attaques qu'ils/elles subissent. Mais cela n'explique rien (le reste de la population laborieuse subi le même sort, ce n'est pas pour cela – hélas – qu'elle se mobilise pour autant). L'explication est donc à rechercher ailleurs. Cette dynamique tient d'abord aux traditions d'une génération qui a connu de grandes vagues de luttes syndicales. Elle s'explique aussi par le fort sentiment d'appartenance de cette génération au « mouvement ouvrier » qui se vérifie dans leur présence en nombre dans les mobilisations des actif-ves. Plus prosaïque-



PHOTO: D. R.

ment c'est vrai, leur disponibilité peut être plus grande et l'impact financier plus réduit. Sans doute aussi sont-ils/elles moins impacté-es par les « *que-relles de boutique* » générées par la proximité des élections professionnelles. Mais, et ceci est de loin le point essentiel, la politique du « G9 » a joué un rôle important : réunissant l'ensemble des OS (à l'exclusion de l'UNSA et de la CFDT) ainsi que d'autres organisations comme la FGR-FP, celui-ci est parvenu à maintenir et développer une politique de mobilisation unitaire et sans concession vis-à-vis du pouvoir.

C'est cette politique salubre qui fait qu'aujourd'hui se joignent au G9 (notamment le 18) de nouvelles forces associatives et syndicales de retraité-es (postiers, gendarmes, policiers, marins, agriculteurs, commerçants...) sans concession sur le contenu des revendications et les modalités d'action. Au point que l'UNSA a été obligée de se joindre à ce mouvement, seule la CFDT restant dans son superbe isolement... du côté du gouvernement.

Cette dynamique n'est pas sans résultat

Certes, on est très loin du compte, mais par les temps qui courent... Le fait est que le gouvernement est ébranlé.

Signe de cette inquiétude, un groupe de 20 parlementaires LREM godillots (toutes les audiences obtenues localement auprès

d'eux par le G9 sont l'occasion de vérifier leur ignorance crasse du dossier) s'est senti obligé de déposer un amendement au PLFSS visant à minorer la hausse de la CSG sur les petites retraites ; ce qu'Agnès Buzyn admet dans « *Les Echos* » du 22 octobre lorsqu'elle reconnaît que

« les parlementaires sont évidemment très sollicités par les électeurs sur le sujet ».

C'est peu, sans doute, mais c'est un signe qui ne trompe pas : l'inquiétude gagne le sommet de l'État qui craint de perdre l'appui d'un électorat indispensable.

Dans un tel contexte, ce n'est pas le moment de lâcher. Au moins sur le dossier « retraité-es », le gouvernement commence à se sentir un peu aux abois. Et ceci donne du tonus à des retraité-es qui manifestement n'ont pas l'intention de déposer les armes. Le G9 a la responsabilité de les appeler à rester mobilisé-es et de proposer de nouvelles initiatives, y compris en solidarité avec les actif-ves sur le dossier « retraite ». ●

JEAN-MARIE CANU



QUELLE STRATÉGIE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ?

Le 8 septembre dernier a vu, pour la première fois en France, une forte mobilisation contre le dérèglement climatique. Celle-ci a bénéficié, après un été marqué par la multiplication d'événements climatiques graves, de l'émotion suscitée par la démission de Nicolas Hulot.

Mais la réplique du 13 octobre est le signe d'un possible enracinement et d'une inscription dans la durée. Avec à chaque fois plus de 100 000 personnes rassemblées dans les rues de près de 80 villes, ce sont les marches les plus importantes organisées en France sur la question climatique, et celles-ci l'ont été en dehors d'un agenda institutionnel ou du calendrier des principales ONGs. La composition des marches et de leurs organisateurs fait apparaître un mouvement jeune, dans sa composition générationnelle, mais également, car récent, animé en partie par des néo-militant-es. Cependant, et contrairement au récit médiatique, ce n'est pas l'irruption d'un mouvement totalement spontané auquel nous assistons : des organisations comme Alternatiba, ATTAC et 350 ont su se mettre au service des appels lancés sur les réseaux sociaux. La quasi-absence, tant dans l'impulsion que dans l'animation des marches, des ONGs environnementales est par contre un fait notable. La dynamique reste évidemment fragile et la construction d'un mouvement pérenne nécessite d'alimenter les débats stratégiques en germe. Car pour construire un mouvement, celui-ci doit être capable de se doter d'un contenu, de définir ses adversaires, et de se doter d'une stratégie. Tout l'enjeu de la période qui s'ouvre.

Quel contenu au mouvement pour la justice climatique ?

L'urgence climatique est un fait : les changements climatiques ne sont pas un problème pour de lointaines générations futures, c'est un problème de l'ici et maintenant. La prise en compte de l'urgence et du caractère systémique doit conduire le mouvement à entériner que lutter contre le dérèglement climatique n'est pas soluble dans le libéralisme. D'autre part, le mouvement doit intégrer la question des inégalités environnementales. À l'échelle planétaire ou plus locale, tout le monde n'est pas impacté de la même façon par les changements climatiques et les dégradations environnementales : la lutte contre les changements climatiques doit



être une lutte pour la justice sociale. De même, il existe des responsables des changements politiques, les multinationales, les responsables politiques etc.

Et c'est contre eux que doit se diriger notre colère. D'autre part, la révolution énergétique qui doit être au cœur de notre projet ne peut être d'abord et avant tout un changement technologique, elle implique un changement plus global dans tous les secteurs pour avancer vers la sobriété. Les changements climatiques sont un problème global qui ne peut trouver de solutions dans des formes de repli local/ national(iste) ; ils appellent au contraire le déploiement d'une solidarité internationaliste. La résolution, même partielle, de la question climatique ne viendra que de mobilisations et d'initiatives massives et multiformes.

De quelques questions stratégiques qui se posent

Même si les changements climatiques appellent à un changement global de système, ils ne peuvent être seulement un argument dans la dénonciation globale du capitalisme. Cela pose



PHOTO : JEAN-PAUL PEISSIER/REUTERS

donc la question de l'échelle de l'action. En se décentrant par rapport aux enjeux des COP, les mouvements pour le climat peuvent gagner en ancrage local, à condition toutefois de ne pas faire du localisme l'alpha et l'oméga de l'action militante. Les récentes mobilisations contre les grands projets inutiles ont démontré la force que pouvait avoir la préoccupation pour le territoire, sa défense, sa préservation et son amélioration. Or, le nombre limité de communes portant des projets territoriaux réellement alternatifs illustre les difficultés et les verrous qu'il faut lever, souvent parce que les réglementations nationales ou internationales ne sont pas adaptées. Il s'agit donc d'utiliser les interstices du système tel qu'il existe pour déployer des alternatives locales, tout en s'appuyant sur elles pour faire évoluer les réglementations qui empêchent leur généralisation.

Le « comment agir » pose également la question de à qui on s'adresse et de quelle manière. Les mouvements écologistes s'adressent, plus ou moins explicitement, quasi exclusivement aux citoyen-nes et aux consommateur-trices, excluant de fait la question du travail et des salarié-es, alors que le thème du travail est au cœur des préoccupations de millions de personnes, à la fois à travers la question de l'emploi (ce à quoi répond en partie la campagne « *Un million d'emplois pour le climat* »), mais également de la qualité du travail, du sens qu'on lui donne.

Enfin, si on prend au sérieux l'ampleur des changements climatiques, c'est bien à un changement de civilisation qu'il faut nous préparer. Ce changement, certains l'envisagent sur le mode de la préparation à l'effondrement ; d'autres l'imaginent à travers les bouleversements technologiques. Face à ces options, on doit pouvoir défendre l'idée que si les effets des changements climatiques sont déjà là, la catastrophe possible est encore évitable ; autrement dit, Il est encore temps. Cette option nécessite de construire récits et discours qui fassent sens pour dessiner un futur à la fois viable et enviable, en un mot désirable. Transformer les soubassements énergétiques de notre formidable machine à réchauffer la planète qu'est l'économie mondiale n'est pas une mince affaire : se limiter à la mobilisation de savoirs techniques ou à la juxtaposition de dates de mobilisation et de campagnes à mener n'est pas suffisant pour donner du sens à la transition désirée. Il faut dès lors approfondir nos débats et perspectives de transition, non pas seulement d'un point de vue technique (transition énergétique) ou financier (quelles sources de financement pour la transition), mais également pour dessiner ce vers quoi on veut transiter. ●

VINCENT GAY
ET JULIEN RIVOIRE

L'ENVIRONNEMENTALISME SYNDI

À la veille de la conférence onusienne sur le climat à Copenhague (2009), la FSU et Solidaires pouvaient écrire laconiquement que « le mouvement syndical s'est historiquement coulé dans la logique productiviste du capital⁽¹⁾ ». Cette assertion témoignait d'un regard ancré dans le présent, négligeant une histoire de luttes menées depuis le XIX^e siècle, où les revendications du travail s'entremêlaient à des motifs environnementaux.

Ce regard équivaut à postuler que l'intérêt syndical en matière d'environnement serait récent et qu'il aurait donc été intégré sous la pression de préoccupations extérieures au mouvement ouvrier. Pourtant, ce lieu commun ne résiste pas à un retour documenté sur l'histoire : cette démarche est nécessaire pour mieux cibler la manière dont l'action environnementale peut s'éprouver au présent.

En finir avec les dégâts du progrès

Le toxicologue et militant en santé au travail, Henri Pézerat, souligne que les salarié-es sont bien souvent des « sentinelles » face aux contaminations de l'environnement par l'industrie⁽²⁾. Dès la fin du XIX^e siècle, des congrès ouvriers d'hygiène et de santé pouvaient ainsi réunir syndicalistes et médecins réclamant des mesures pour affronter l'impact sanitaire de matériaux telles que le phosphore (dans la fabrication des allumettes) ou le plomb (utilisé dans les peintures). Les militant-es ouvrier-es contestent vivement les préjudices sanitaires, s'engageant parfois dans des procédures judiciaires dont les effets sont considérables sur leurs employeur-euses. Toutefois, l'adoption des lois sur les accidents du travail (1898) et les maladies professionnelles (1919) transforme les conditions de l'action syndicale. En postulant que les risques seraient inhérents à l'activité professionnelle, elles consacrent le principe d'une compensation monétaire des préjudices subis par les travailleur-euses. De plus, si ces lois reconnaissent la responsabilité des employeur-euses dans la survenue des accidents ou des maladies, elles soustraient largement les risques à la justice. Bien que contestée par le mouvement ouvrier, la loi de 1898 s'impose comme un outil juridique permettant de fonder une action syndicale et d'obtenir une reconnaissance minimale des risques subis.

Un retour critique sur ces dispositions s'opère au lendemain de l'explosion de la raffinerie de pétrole de Feyzin (janvier 1966) : des syndicalistes s'engagent dans les comités d'hygiène et de sécurité, qui restaient jusqu'alors largement sous-investis. Pour les cédétistes, les CHS apparaissent comme un « monument que les militant-es ignorent le plus souvent » : ils permettraient non seulement de renforcer le contrôle des travailleur-euses sur l'organisation du travail, mais aussi d'infléchir la décision patronale sur la finalité de certaines productions.

Les lois de 1898 et de 1919 se trouvent peu à peu mises en cause : dès le printemps 1969, au sein des instances confédérales de la CFDT⁽³⁾, puis lors de plusieurs luttes dans les usines chimiques en 1970, les militant-es

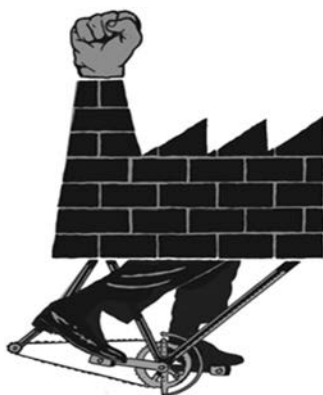


contestent le principe de monétarisation des risques industriels. « Il ne suffit pas de recevoir une prime d'insalubrité », écrivent-ils : « Nous ne voulons pas vendre notre santé contre de l'argent ». Ce refus syndical du paradigme de la compensation financière des risques sera renforcé par le dialogue conflictuel noué avec les luttes des ouvrier-es spécialisé-es et des travailleur-euses immigré-es à compter de 1971.

Ces militant-es refusent de se limiter à traiter des « maladies professionnelles » : cette catégorie médico-légale apparaissant trop restrictive, ils invitent à documenter davantage les « maladies industrielles », c'est-à-dire celles qui affectent autant les salarié-es que les riverain-es des entreprises polluantes. Des groupes de militant-es spécialisé-es en santé au travail se constituent : peu nombreux-euses et « isolé-es » au sein de leurs propres organisations, ils/elles ne sont pourtant pas sans ressources puisque leur intervention se nourrit d'une capacité à se lier aux médecins et scientifiques militant-es. Ces alliances contribuent à nourrir des luttes environnementales importantes dans les territoires industriels à l'issue des années 70, précipitant la réforme de la réglementation en matière de santé au travail.

Contester l'approche technocratique de « l'environnement »

Ces mobilisations profitent de luttes urbaines menées depuis le début des années soixante. Dans les quartiers éventrés par des aménagements autoroutiers, comme à Grenoble ou au Mans dans les années soixante, les syndicalistes élaborent des contre-propositions afin d'assurer



NDICAL A UNE HISTOIRE

un urbanisme plus léger sur le plan environnemental. Cette démarche est systématisée dans l'après-68, en particulier au sein de la CFDT qui installe un axe revendicatif portant sur « l'amélioration du cadre de vie » ; une notion qui sera reprise par la CGT.

Contre une approche de l'environnement perçue comme « technocratique », à l'heure où le ministère dédié vient d'être fondé (1971), le cadre de vie se présente comme une définition de l'environnement ancrée dans le quotidien des classes populaires.

Dès lors que des syndicalistes entendent agir sur un territoire, la pratique syndicale est renouvelée par ces luttes sur le cadre de vie. La démarche la plus originale trouve ses racines dans la CFDT du Rhône qui, en 1970, installe des « Unions interprofessionnelles de base » – qui se substituent aux Unions locales – et dont des répliques existeront dans plusieurs régions au début des années soixante-dix. Alors que ces dernières visent prioritairement à assurer une coordination entre les sections syndicales d'entreprises, les UIB ont pour fonction d'intervenir à l'échelle

d'un territoire. Elles participent ainsi à des mobilisations inédites, en matière d'aménagement urbain, d'organisation des réseaux de transports, ou aux luttes contre la pollution. Ces structures se révèlent également originales par leur capacité à faire entrer dans le militantisme des inorganisé-es : dans la mesure où les UIB recrutent sur un territoire, et non dans un secteur ou une entreprise, elles se montrent favorable à la participation de sans-emploi ou de salarié-es précaires.

Politiser les choix de production en interrogeant les besoins

Ces différentes luttes sanitaires et environnementales interrogent finalement les critères de décision en matière de production industrielle et d'aménagement du territoire. La possibilité d'une « croissance zéro » est débattue par des syndicalistes.

Au début de la décennie 1970, Frédo Krumnow, secrétaire confédéral et « numéro deux » de la CFDT, s'engage dans une réflexion visant à préciser les contours du « socialisme autogestionnaire » qui constitue alors la matrice idéologique de son organisation. Il réfute la pertinence d'une croissance aveugle et conteste la nécessité d'un essor continu d'une production produisant inéluctablement une expansion des pollutions : « *La société industrielle capitaliste ne se soucie ni des déchets qu'elle produit, ni des torts irréparables qu'elle fait à la nature au point de mettre en danger la survie de l'humanité* ».

Dans la perspective cédétiste, une « *planification démocratique de l'économie* » devrait ainsi se substituer à une production laissée

à la libre initiative patronale. En reconnaissant l'existence de ressources limitées et l'impact environnemental des choix de production, la planification reposerait sur la création de lieux d'information et de délibération démocratique sur les choix de production. Ainsi, les salarié-es et consommateur-trices devraient être informé-es du coût environnemental de chaque production : non sans provocation, Frédo Krumnow propose de remplacer les panneaux publicitaires par des informations sur le coût environnemental des produits promus sur ces panneaux. On imagine ainsi ce qu'il en serait si la publicité d'un constructeur automobile était remplacée par une information sur le CO₂ émis par telle berline, ou si l'on substituait à la réclame d'une chaîne de grande distribution un bilan écologique de la consommation quotidienne de viande.

Ces démarches devaient conduire à s'assurer d'une réorientation de la production selon les « besoins réels », c'est-à-dire ceux qui auraient été formulés par des salarié-es et consommateur-trices éclairé-es sur les enjeux environnementaux de leurs choix. Loin d'être une perspective purement théorique, cette approche sera mobilisée dans plusieurs luttes d'usines au cours des années soixante-dix, par exemple lorsque des salarié-es de l'usine Péchiney de Pierre-Bénite (Rhône) critiqueront l'utilité sociale de produire de l'acroléine (une substance chimique créée

à partir d'un dérivé pétrolier et utilisée pour alimenter des volailles). La réflexion sur la démocratisation des choix de production, sur l'impact environnemental de ces choix, ainsi que sur la possibilité de limiter la croissance, sera également des critères importants dans l'engagement de la CFDT dans la lutte contre le « *tout nucléaire* » dans les années soixante-dix.

L'histoire syndicale est riche d'un passé d'action en matière environnementale. Toutefois, la capacité d'intervenir dans ce domaine a souvent profité de la capacité de certain-es militant-es à décentrer le regard de leurs organisations. D'une part, leur démarche s'est trouvée renforcée par leur capacité à se lier à des militant-es extérieur-es au salariat pour légitimer

et renforcer certaines revendications (riverain-es des usines polluantes, médecins, scientifiques, etc.). D'autre part, l'action environnementale a constamment impliqué une capacité à sortir d'une action trop strictement catégorielle afin de renforcer les structures interprofessionnelles. En cela, la question environnementale continue d'interroger l'action syndicale contemporaine. ●

RENAUD BECOT



1) FSU et Solidaires, *La Crise écologique, une question syndicale*, 2010, p. 3

2) Voir le documentaire récent de Pierre Pézerat, *Les sentinelles*, 2016 : <https://www.les-sentinelles.org>

3) Au début des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970, la CFDT n'était pas du tout sur la même orientation qu'aujourd'hui... bien au contraire !

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES :

➤ Dossier spécial « Syndicats et transition écologique », *Ecologie & Politique*, n° 50, 2015.

➤ Dossier « Le travail contre nature ? Syndicats et environnement », *Mouvements*, 80/4, 2014.

LES ORGANISATIONS À L'ÉPREUVE

Le 8 septembre dernier, près de 150 000 personnes défilaient dans les rues de 130 villes et villages autour de mots d'ordre simples : « changer le système, pas le climat » ou encore « dans nos rues pour le climat ». Un mois après, le 13 octobre, les cortèges étaient à peine moins denses et nombreux. Il s'agit à ce jour des plus grosses mobilisations jamais organisées en France sur la question climatique.

Un succès très largement construit en dehors des cadres organisationnels classiques : les grandes ONG environnementales, les collectifs et organisations qui mènent campagne sur la question climatique, les syndicats et des organisations comme ATTAC ont certes largement appuyé ces manifestations. Mais, elles se sont surtout préparées ailleurs. Une confirmation supplémentaire du fait que, de plus en plus souvent, le démarrage d'une mobilisation échappe et déborde les organisations ? Quel rôle, alors, peuvent jouer des organisations syndicales dans ce contexte ?

Répondre à ces questions implique au préalable de les reformuler, en prenant un peu de distance avec le grand récit de la spontanéité. Ou plutôt : il est nécessaire de s'accorder sur ce que recoupe *réellement* la spontanéité, *a fortiori* si elle est pensée en opposition aux organisations.

Ainsi, le grand récit de la spontanéité des mobilisations – entonné désormais régulièrement (au démarrage du mouvement contre la loi travail, en mars 2016) – est-il une manière, pour des actrices et acteurs divers de justifier et rendre légitime ce qu'ils et elles entreprennent, à une époque où les organisations (partidaires, syndicales, associatives) sont volontiers décriées.

Pour le dire autrement : bien souvent, celles et ceux qui vantent la « spontanéité » d'une mobilisation nous parlent plus de ce qui « doit être » (à leurs yeux) que de ce qui est (ou que de ce qui a été). C'est pour autant le signe évident d'une volonté forte de déborder les organisations, et de construire des formes de mobilisation qui échappent aux organisations. Il est donc absolument indispensable de prendre au sérieux ce désir manifeste d'autonomie. Mais il est tout aussi nécessaire de porter un regard distancié sur la réalité de ce qui s'est passé. Sans cela, la spontanéité sera renvoyée à ce qu'elle est dès lors qu'on la sépare du lent travail d'organisation : un surgissement aussi imprévu et bref que stimulant, qui ne nous semble sans précédent que parce qu'il n'a aucun lendemain.

« Organisationnalité diffuse »

L'absence d'organisation est évidemment un mythe. Mais l'organisation peut prendre des formes très différentes : elle peut prendre la forme des organisations, mais elle peut aussi se faire par d'autres canaux. L'utilisation des réseaux sociaux, d'outils tels que *Discord* (forum de discussion en ligne utilisé au départ par des *gamers*), les groupes *Whatsapp* ou *Telegram* permet de prendre en charge le travail de préparation d'une mobilisation nationale sans passer par le truchement d'une fédération syndicale ou d'une association nationale. Ces outils permettent de trouver des débouchés organisationnels immédiats à la méfiance vis-à-vis des organisations. De telle sorte que cette dernière se traduit (en même temps qu'elle est permise) par une « *organisationnalité diffuse* » : nous sommes de plus en plus nombreuses et nombreux à nous organiser, mais nous ne le faisons plus nécessairement dans le cadre d'organisations instituées.



PHOTO: ATTAC

JVE DE LA SPONTANÉITÉ



CHRISTOPHE PETITTESSON/MAKPPP

Ainsi, la participation à l'organisation d'une mobilisation (qu'il s'agisse d'une marche, d'une campagne, voire d'actions de plus haute intensité tel que le blocage d'une mine de charbon) ne requiert plus, comme préalable, d'appartenir à une organisation. Adhérer à une association, à un syndicat ou à un parti politique n'est plus la porte d'entrée privilégiée vers le travail d'organisation.

Bien sûr, ces glissements posent de nombreuses questions. Les organisations savent s'inscrire dans la durée, et peuvent penser des stratégies de long terme. Les agrégats plus informels ont plus de mal à passer cette épreuve et ont plus volontiers tendance à privilégier les questions tactiques et à organiser des « coups », quitte à les répéter. Par ailleurs, en particulier en matière climatique, la méfiance envers les organisations se traduit souvent par une mise en avant des actions individuelles comme forme privilégiée de changement. S'il ne s'agit plus d'éteindre le robinet en se brossant les dents, mais d'affirmer (pour reprendre le nom d'une campagne au succès croissant) que « *ça commence par moi* ».

L'individu au centre ?

Que l'individu soit le point de départ de toute mobilisation et action efficace en matière climatique ne va pourtant pas de soi, *a fortiori* si on considère que l'individu en serait également le point d'arrivée. Le risque est alors grand de sortir du registre politique pour se situer sur celui de la morale. Les discours sur la spontanéité, en particulier dans leur dimension prescriptive, sous-tendent souvent une approche dans laquelle il n'y a plus ni rapport de domination ou de pouvoir, ni classe, ni race, ni genre (scories du passé, trop connotées politiquement pour ne pas être suspectes), seulement des individu-es agrégé-es les un-es aux autres.

Il est donc indispensable de penser la spontanéité autrement qu'en l'opposant à l'organisation, et de penser l'organisation autrement qu'en l'opposant aux organisations. Le rôle des organisations pourrait alors être d'ouvrir des espaces de formation, de socialisation politique et de discussions stratégiques, en proposant des formes d'engagements fluides, tout en sachant s'effacer derrière

des messages, des revendications, des visages, des voix et des corps qui ne leur appartiennent pas, ne leur ont jamais appartenu et ne leur appartiendront jamais. Les organisations ont également un rôle crucial à jouer en rappelant que nous ne sommes pas tous et toutes égales et égaux, nous n'avons pas toutes et tous les mêmes responsabilités. Les agrégats d'individu-es ne sont pas des ensembles plats, au sein desquels nous convergerions sans obstacle ni différences. Et à rebours : le fait que des individus ne soient pas organisé-es dans une organisation ne signifie pas que l'ensemble qu'ils et elles forment est plus représentatif de la société dans son ensemble. Les marches du 8 étaient ainsi très majoritairement des marches blanches, alors même que les personnes racisées vivant dans les quartiers populaires compte parmi les premières victimes de l'inaction environnementale et climatique (pollution atmosphérique, passoires énergétiques, surmortalité lors des épisodes caniculaires, etc.).

Un rôle essentiel des organisations

Les organisations ont aussi un rôle à jouer, en aidant à penser les chaînes de responsabilité, à pointer du doigt les manières dont nous pouvons agir collectivement pour renverser les rapports de force, à concilier l'affirmation que « *ça commence par moi* » avec l'acceptation que « *ça ne pourra passer que par l'affirmation d'un – ou de plusieurs – nous* », et à multiplier les allers-retours entre l'action individuelle et l'action collective.

Enfin, il est évident que les organisations continuent de jouer un rôle central dans le maillage territorial : elles seules sont en

mesure de faire changer d'échelle les mobilisations et de s'assurer qu'elles rassemblent à la fois plus de monde, dans plus de villes et de villages, qu'elles soient plus représentatives de la société et qu'elles se structurent autour de messages clairs.

Car c'est là le gros enjeu : afin de durer et d'avoir un impact, il faut parvenir à sortir des grands messages généraux et consensuels. Ceux-ci sont certes indispensables : ils permettent de mobiliser largement, et de trouver

des débouchés à une volonté diffuse de descendre dans la rue, à la suite, par exemple, de la démission d'un ministre de l'environnement. Mais, il faut arriver à atterrir sur des revendications un plus précises, pour remporter des batailles concrètes. En matière climatique, Nicolas Hulot lui-même l'a dit quand il a démissionné : l'action pour le climat n'est pas soluble dans le néolibéralisme. Nous devons donc amorcer cette rupture-là – en multipliant les campagnes (telles que celles que 350.org et ATTAC mènent sur le *Livret du développement durable et solidaires*, par exemple) mais en parvenant également à résister aux autres leviers du projet néolibéral (casse du Code du travail, réformes des retraites, suppressions de poste dans l'Éducation nationale, etc.).

En raison de leur capacité à se mobiliser sur plusieurs fronts à la fois, tout en montrant en quoi tout se tient, les organisations ont là aussi un rôle essentiel à jouer. ●

NICOLAS HAERINGER



EFFONDREMENT : DÉJÀ TROP TARD ?

Depuis plusieurs mois apparaît une nouvelle doctrine auto-désignée sous le terme de collapsologie qui se présente comme l'étude de l'effondrement de la civilisation industrielle et de ce qui pourrait lui succéder. Elle a pris son essor depuis la publication en 2015 du livre de Pablo Servigne et Raphaël Stevens, *Comment tout peut s'effondrer* : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes.

Se présentant comme une discipline balbutiante, elle vise à croiser différents savoirs scientifiques pour démontrer l'imminence d'un effondrement de nos sociétés et présenter les manières d'y faire face⁽¹⁾. Le choix du terme effondrement (*collapse*) pour désigner le proche avenir des sociétés humaines a la vertu de tirer très fort le signal d'alarme, confirmant ce que de nombreux-euses chercheur-es et militant-es disent depuis bien longtemps. En cela, si cette alerte est toujours la bienvenue, elle apporte peu à ce qu'on sait déjà concernant le réchauffement climatique, l'emballlement des phénomènes en cours, la destruction des espèces ou l'ampleur inégale des pollutions. Elle confirme également l'idée, qui n'est pas non plus nouvelle, qu'on n'a pas à faire à une simple « crise environnementale », mais à un phénomène global, systémique, qui va s'accéléralant, et qui est en partie, en partie seulement, irréversible.



PHOTO : D.R.

Le réel débat commence sur l'explicitation des causes et des alternatives à la catastrophe. Or, cette explicitation posait déjà problème chez le père tutélaire de la collapsologie, Jared Diamond, dont le livre *Effondrement qui connut un grand succès* (Nicolas Sarkozy, Edouard Philippe et Nicolas Hulot en firent leur livre de chevet...) utilise la métaphore de l'île de Pâques, selon laquelle la multiplication des habitants de cette île aurait provoqué la destruction de leur écosystème. On retrouve cet accent mis sur la cause démographique pour expliquer les catastrophes environnementales chez les collapsologues contemporains qui marquent leur intérêt pour les théories de Malthus. Si la question

démographique ne peut être écartée, elle permet bien souvent de faire l'impasse sur d'autres cadres d'analyse. Or, pour Pablo Servigne, « *concernant les causes [de l'effondrement], chacun a sa théorie et ça se chaille tout de suite. C'est pareil pour les solutions à envisager.* »⁽²⁾ Mieux vaut en effet alors ne pas se chamailler, ce qui permet d'être « *cité par des prêtres catholiques, par des militaires, [d'être] invité à l'Elysée et aussi par le MEDEF belge et suisse, par la ferme du Goutailoux de Tarnac, etc. Personnellement, je trouve ça chouette d'aller rencontrer tous ces gens pour aller capter l'air du temps.* »⁽³⁾.

Ce qui étonne à la lecture des nombreux entretiens donnés par Pablo Servigne, c'est, outre son refus d'analyser les fondements de l'effondrement, l'écart entre la description du présent et la faiblesse des pistes pour y faire face. Non pas que l'exercice soit aisé mais, néanmoins, certain-es auteur-es qui pensent en termes d'effondrement envisagent comment repenser les luttes de classes au XXI^e siècle à partir de cette situation inédite dans l'histoire de l'humanité⁽⁴⁾ ou appellent à une insurrection des sociétés civiles⁽⁵⁾.

Malgré l'ampleur des critiques qu'on peut adresser à certains « collapsologues », on ne peut cependant que prendre au sérieux leur signal d'alarme. Reste à faire vivre des alternatives qui luttent contre les causes des catastrophes en même temps qu'elles nous préparent à y faire face. ●

VINCENT GAY



1) Voir en particulier le site <http://www.collapsologie.fr/>

2) « Effondrement ou autre futur ? Entretien avec Pablo Servigne », *Contretemps*, 6 mars 2018.

3) *Idem*.

4) Renaud Duterme, *De quoi l'effondrement est-il le nom ?*, Editions Utopia, 2016

5) Christophe Bonneuil, « Climat et effondrement : « Seule une insurrection des sociétés civiles peut nous permettre d'éviter le pire », *Bastamag*, 16 octobre 2018

L'histoire de la langue plaide pour le langage inclusif...



PHOTOS: D.R.

A l'automne 2017, une nouvelle polémique contre l'écriture inclusive se déclenchait, suite à la publication aux éditions Hatier d'un manuel scolaire de CE2 l'utilisant. « Charabia illisible » et « français défiguré »⁽¹⁾ pour Michael Edwards, membre de l'Académie Française ; « agression de la syntaxe par l'égalitarisme » et « attentat à la mémoire elle-même, car toute langue est une mémoire »⁽²⁾ pour Raphaël Enthoven, l'écriture inclusive a été violemment attaquée.

L'écriture inclusive késako ?

Elle ne se limite pas à l'usage de tirets ou de points médians. D'abord, accorder les fonctions, métiers, grades et titres en fonction du sexe ; ensuite utiliser à la fois le féminin et le masculin ou un terme épïcène quand il est question d'un groupe de personnes et enfin éviter le recours aux termes « Femme » et « Homme » pour y préférer des termes plus neutres comme « droits humains » plutôt que « droits de l'Homme ».

L'actuelle polémique a conduit l'autrice de *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin*⁽³⁾, Eliane Viennot, à élargir la question au « langage inclusif ». Dans son dernier essai *Le langage inclusif. Pourquoi ? Comment ?*⁽⁴⁾, elle détaille les bonnes raisons de nous débarrasser des règles grammaticales reproduisant les normes

sociales patriarcales pour dire et écrire un monde où tout le monde aurait sa place à égalité.

« On ne naît pas femme, on La devient »

Telle est la phrase que Simone de Beauvoir aurait écrite si, fille de l'école, elle n'avait assimilé les règles concoc-tées depuis le XVII^e siècle pour donner au « genre le plus noble » la place qu'il occupe aujourd'hui dans la langue française.

Dans les deux premières parties de son essai, (« La langue française n'a pas besoin d'être féminisée » et « La masculinisation du français ») Eliane Viennot relate comment les règles appliquées aujourd'hui dans notre langue ne sont que le résultat d'une masculinisation imposée à partir du XVII^e siècle, non pas par la linguistique mais par l'idéologie patriarcale qui domine. Dès le Moyen-Âge, la langue française permettait, à la fois avec la grammaire et le vocabulaire, d'exprimer à égalité le féminin et le masculin. Les noms de métiers par exemple existaient déjà au féminin, même le bourreau avait son équivalent, la bourrelle ! Quant à l'accord de proximité il était très répandu, c'est l'Académie Française qui l'a supprimé, devenant la bourrelle d'un langage neutre. En 1651, Duplex décrète que « Parce que le genre masculin est le plus noble, il prévaut

seul contre deux ou plusieurs féminins, quoiqu'ils soient plus proches de leur adjectif ». Pourquoi « plus noble » ? En 1767, Beauzée répond : « à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ».

La troisième et dernière partie (« Rendre son langage inclusif ») présente les ressources dont notre langue dispose et les solutions simples qui existent pour réintroduire l'égalité entre les sexes dans nos écrits et nos paroles : éviter des féminins qui sonnent à l'oral comme des masculins (préférer autrice à auteure), utiliser la « double flexion » (les candidates et les candidats par exemple), adopter l'accord de proximité ou de majorité ou encore intégrer le point médian etc. Une simple nouvelle grammaire, où l'accord de genre peut permettre au langage de sonner de nouveau au féminin comme au masculin qui ne peut plus rester neutre. C'est dire avec Eliane Viennot que : « nous n'avons pas à modifier notre langue mais à renouer avec ses logiques, en nous appuyant sur ses ressources. » ●

AMANDINE CORMIER

1) Le Figaro, 5/10/17.

2) Europe 1, 26/09/17.

3) Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin, éditions IX^e, 2014.

4) Le langage inclusif. Pourquoi ? Comment ?

Petit précis historique et pratique, avec une postface de Raphaël Haddad et Chloé Sebagh, éditions IX^e, 2018.





Consentement mon amour

**Jamais les revendications féministes n'ont autant fait débat.
Depuis *MeToo*, les questions de violences faites aux femmes en sont le cœur.**

Ne se sentant plus seules, les femmes expriment les violences verbales et physiques qu'elles subissent, : violences individuelles (dans les maisons, les familles), violences collectives (comportements masculins communs, témoins qui se taisent et n'agissent pas), violences économiques qui amènent les femmes à la pauvreté, violences morales (on parle d'emprise quand il s'agit d'un compagnon, d'un mari).

En ce mois de novembre 2018, 58 ans après l'assassinat des sœurs Mirabal, c'est aussi la question du consentement sexuel qui s'invite au programme du mois contre les violences. Dire non et être entendue, ne pas dire oui et être entendue aussi.

C'est l'enchevêtrement de ces débats qui est au cœur de celui sur la prostitution, deux ans après l'adoption de la Loi sur le système prostitutionnel.

Prostitué-es, victimes du système prostitutionnel, travailleur-ses du sexe, la question du langage utilisé pour parler de la prostitution est essentielle car elle contient en elle-même le sens politique qui est donné à son expression. Même chose pour les revendications : prohibitionnisme, abolitionnisme, réglementarisme, à chaque positionnement politique son appartenance à un courant.

Et ces courants se rejoignent quand il s'agit d'autres thèmes, d'autres luttes, d'autres combats : le corps des femmes

et les religions, la gestation pour autrui. Il s'agit en substance non pas d'opposer des courants mais de faire ou non partie d'un « camp », comme cela peut être le cas dans le positionnement syndical.

Sans parler de vrai ou d'anti féminisme, ces courants sont généralement porteurs d'idéologies plus généralistes sur la place des premier-es concerné-es dans les luttes, de leur parole, de leurs voix, de leurs réalités finalement un peu moins car, quand il s'agit de prostitution, il est question de rapport à l'intime, à l'histoire personnelle, à son propre corps et celui de l'autre, ses désirs, son consentement.

Est-ce que consentir veut dire accepter les avantages et les inconvénients ? Est-ce que consentir est un mot qui peut être utilisé dans toutes les sphères de nos vies, même celle que l'on considère comme du travail ? Et à considérer que la prostitution est un travail du sexe, quel est donc l'inconvénient acceptable, consenti, qui y est lié ?

Faut-il considérer que tout équivaut à tout, désir de sexe, peu importe avec qui et comment, désir d'enfant assouvi, peu importe par quel moyen même s'il sous-tend l'utilisation de corps étrangers ?

Quand il s'agit d'un système, le consentement exprimé de quelques-uns rejaillit sur tou-tes les autres muet-tes non consentant-es, celles et ceux qui ne peuvent s'exprimer et en subiront les conséquences auxquelles elles et ils ne veulent pas consentir.

Les luttes collectives se construisent dans un rapport de force global, dans une société non idéalisée, non libérée des pressions sociales et sociologiques. Est-il possible de mettre au même plan une négociation de convention collective dans des branches dont les métiers s'apprennent au lycée professionnel, dans des écoles, dans des universités et la reconnaissance d'un statut de travailleur-ses du sexe ? Oui, cela est possible, mais encore faut-il pouvoir insérer cette revendication dans un corpus plus large qui intègre qu'il n'est pas plus nécessaire donc de former à l'éducation à la vie sexuelle et affective qu'à autre chose, que le consentement sexuel n'inclut pas la notion de désir intime et aussi de plaisir, seulement l'acceptation d'une relation sexuelle.

Est-il possible de lutter contre la prostitution en assimilant le sexe (le sien, celui de l'autre) à une partie du corps humain comme une autre ? Oui. Mais il s'agit alors de faire aussi évoluer les revendications

féministes dans le sens même d'une libéralisation des relations humaines, au-delà du rapport marchand, en y intégrant le consentement collectif de la violence qui peut être

requise. Y sommes-nous prêt-es réellement ? Sommes-nous donc à ce point désireux de posséder le corps de l'autre malgré elle-lui, que le seul prix à payer serait financier et dès lors reconnaître une impuissance collective à lutter en faveur d'une abolition consentie collectivement ?

L'enjeu aujourd'hui est-il d'empêcher les violences ou de les accepter malgré nous ?

À chaque débat ses adeptes, attention à ne pas écouter uniquement celles et ceux qui parlent le plus fort.

« Si la prostitution n'est pas faite pour ceux que l'on aime, alors elle n'est faite pour personne » ●

Bernard Lemettre, Le Nid

INGRID DARROMAN



INTERVIEW DE LORRAINE QUESTIAUX

À l'intersection de toutes les dominations

Lorraine Questiaux, est avocate, et membre de la délégation de Paris du Mouvement du Nid.

► **ÉE :** Peux-tu nous parler du *Mouvement du Nid* en quelques mots ?

Lorraine Questiaux : Le *Mouvement du Nid* est une des plus anciennes associations qui militent pour l'abolition de la prostitution et elle travaille avec les victimes sur le terrain. Elle accompagne entre 8 000 et 9 000 personnes sur toute la France.

Même si à l'origine le *Mouvement du Nid* a été créé par un prêtre ouvrier, l'association est aujourd'hui laïque. Elle est aussi humaniste et féministe. Certaines délégations, comme celle de Paris, portent aussi la lutte des classes dans leurs actions.

Elle a la particularité de fonctionner quasi exclusivement autour de bénévoles ce qui la place dans une démarche assez atypique par rapport à des associations plus professionnalisées. Cela permet de créer un réel rapport citoyen entre des personnes abîmées et celles qui les accompagnent.

► **ÉE :** Qu'a apporté la loi de 2016 dans la lutte contre le système prostitutionnel ? En quoi a-t-elle aidé les personnes victimes de la prostitution ?

LQ : Cette loi est une conquête considérable dans la lutte contre le système prostitueur, c'est une immense victoire pour nous. Elle acte le fait que la prostitution est une violence, qu'elle n'est ni un choix, ni un métier. C'est une relation marchande, fruit d'une domination que l'on peut assimiler à un viol tarifé.

Cette loi repose sur trois axes. D'abord la sensibilisation et la prévention, avec la mise



en place d'une politique d'éducation et de prévention de la prostitution qui intègre la lutte contre la marchandisation des corps. Nous pouvons maintenant aller dans les écoles et parler d'intégrité des corps, expliquer que la prostitution est basée sur une relation inégale entre les êtres humains. Il s'agit de révéler ses réels mécanismes. Ensuite, l'accompagnement des victimes est renforcé, l'accès à certains droits comme au logement, au séjour, à certains revenus, est facilité. Elle acte aussi la mise en place d'un parcours de sortie de la prostitution adapté à chaque victime. Enfin, sur le plan juridique, elle acte la création d'une infraction de prostitution d'autrui et l'abolition du délit de racolage. La prostitution est un marché qui, comme tout marché, existe car il y a une demande. Il s'agit de faire cesser la demande et de renverser la responsabilité des personnes prostituées vers les clients. Pour nous, les effets de cette loi sont positifs.

► **ÉE :** Pourquoi des associations comme Médecins du Monde se sont opposées et s'opposent encore à cette Loi ?

LQ : D'abord, les associations qui s'opposent à cette loi ne sont pas nombreuses. La pénalisation des clients aurait pour effet de vulnérabiliser les victimes, s'il était question



L. Questiaux.

de n'importe quel autre type de violence, ce discours ne serait pas tenable. Les discours tenus par les opposant-es ne sont pas étayés par les faits. Dans les pays où les clients ne sont pas pénalisés, où la prostitution est réglementée, les violences contre les personnes prostituées sont plus importantes que dans les autres pays.

Chez les personnes prostituées, il a été difficile de croire en cette loi. Il y a eu de la crainte et de la réticence parce que l'État les a abandonnées pendant des années.

► **ÉE :** En quoi la lutte contre la prostitution peut-elle être liée à celle contre les violences faites aux femmes ?

LQ : La question de la prostitution est évidemment liée à la question des violences faites aux femmes. La prostitution est une question genrée : entre 80 % et 90 % des personnes prostituées sont des femmes et 99 % des clients sont des hommes. C'est un symbole de la domination patriarcale de notre société, la prostitution existe pour permettre aux hommes d'assouvir leurs désirs. Elle repose sur une double conception de la féminité, la femme pure, mère et les autres, responsables de leur condition, qui peuvent être des objets sexuels pour les hommes. Ce ne sont pas les valeurs que nous voulons défendre.

Mais elle a aussi à voir avec une autre forme de domination, 90 % des personnes prostituées sont étrangères ou d'origine étrangère. La prostitution parachève un système qui valide les inégalités entre les êtres humains.

Il faut aussi faire le lien entre l'exploitation sexuelle de la prostitution et l'exploitation économique. La prostitution est à l'intersection de toutes les dominations, genre, race et classe. Les personnes prostituées sont en première ligne du système de violences de notre société, quand on questionne aussi le système patriarcal et capitaliste qui exploite les corps et les âmes. La prostitution nous concerne toutes et tous. ●

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
AMANDINE CORMIER





Élections aux États-Unis : Trump plie, mais ne rompt p



© AP/FREDERIC J. BROWN

Les élections de mi-mandat aux États-Unis sont traditionnellement un mélange de référendum pour ou contre le Président en exercice, et d'enjeux locaux. Les résultats des dernières en date offrent une image contrastée du paysage et des rapports de forces politiques actuels dans ce pays. Le Parti Républicain perd la majorité à la Chambre des Représentants, mais la conserve au Sénat. Le président Donald Trump, qui a sillonné le pays pour soutenir des candidats républicains victorieux, résiste ainsi en radicalisant sa base électorale, et renforce sa mainmise sur le parti. Son camp tire profit de nombreux dispositifs législatifs qui vont à l'encontre de l'égalité des droits des citoyen-nes devant le vote, pénalisent *de facto* l'électorat issu des classes populaires et des minorités ethniques et assurent un avantage inique au vote républicain.

Mais il est dans le même temps favorisé par un Parti Démocrate dépourvu de leadership, qui ne présente pas en soi une alternative politique en mesure de susciter un raz-de-marée électoral. L'aile progressiste des Démocrates gagne du terrain, avec notamment l'élection symbolique de deux militantes, socialistes revendiquées, au Congrès – un événement inédit depuis les années 1920 – mais n'est qu'au tout début de son travail d'implantation. Ainsi, à l'issue de ces *midterms*, malgré l'impopularité de Trump et sa pratique effarante du pouvoir, les

conditions garantissant sa défaite aux prochaines présidentielles de 2020 ne sont pas encore réunies.

Une défaite des Républicains ?

Le Parti Républicain a subi d'incontestables revers lors de ces élections de mi-mandat. Alors que la participation était fortement en hausse (48,5 %, soit 12 points de plus qu'en 2014), il obtient 7 millions de voix de moins que les démocrates (45,9 % contre 52,4 %) pour les élections à la Chambre des Représentants. Selon un sondage sorti des urnes effectué par CNN, sa prééminence par rapport aux Démocrates s'effrite pour des électors clés comme les habitant-es de zones rurales (14 % de plus seulement contre 28 % en 2016) ou l'électorat blanc des États anciennement esclavagistes

du Sud (20 % de plus contre 30 % en 2016). Le Parti Démocrate est assuré d'être majoritaire à la Chambre, avec déjà 227 élu-es (+ 34 sièges), contre 198 pour les Républicain-es, et devrait même voir son avance confortée lorsque la totalité des 435 élu-es seront officiellement connu-es.

Quand les Démocrates gagnent au moins sept postes de gouverneur-e (chef-fe de l'exécutif, équivalent du Président à l'échelle d'un État), les Républicains en perdent au moins six. En particulier, les défaites de Scott Walker dans le Wisconsin ou Kris Kobach dans le Kansas sont symboliques de la résistance aux politiques austéritaires et racistes inspirées du trumpisme. Enfin, le Wisconsin, le Michigan, et la Pennsylvanie, les trois États clés qui avaient permis à Trump de remporter la présidentielle il y a deux ans, ont tous des sénateur-trices et des gouverneur-es démocrates à l'issue de ce scrutin.

Radicalisation à droite

Pourtant, malgré de réels déboires, le Parti Républicain ne sort pas écrasé de ces élections. En effet, le Sénat reste majoritairement républicain, et il se pourrait même que les Démocrates perdent jusqu'à 3 sièges. Dans le Texas, le sénateur ultraconservateur Ted Cruz a été réélu face au progressiste Beto O'Rourke qui représentait pourtant une figure du renouvellement du Parti Démocrate, favorable à la couverture santé universelle.



t pas

Les victoires d'Andrew Gillum, militant afro-américain soutenu par Bernie Sanders, au poste de gouverneur de Floride, et, en Géorgie, de Stacey Abrams, qui pourrait être la première femme noire élue gouverneure, étaient attendues comme des démonstrations d'un changement flagrant du climat politique intérieur. Elles sont encore très incertaines, puisque le recomptage des votes est encore en cours. Autre exemple symbolique : des terres démocrates comme le New Hampshire, le Massachusetts et le Vermont (où Sanders est élu sénateur indépendant) ont toutes élu des gouverneur-es républicain-es.

Inégalités devant le vote

Ainsi, Trump, qui avait pris le risque de se mettre ostensiblement en avant, tient bon. Même si elle n'atteint pas les 50 % et qu'elle s'est affaiblie, il existe bien une base sociale qui approuve ses mesures ultra-réactionnaires et xénophobes, inspirées par une idéologie protectionniste vis-à-vis des emplois, en particulier industriels, qui seraient menacés par la puissance de la Chine. Des mesures également imprégnées par une islamophobie violente (*Muslim Ban*), par un suprématisme blanc ancré dans l'histoire esclavagiste du pays (attaques contre *Black Lives Matter*) ou encore par un nationalisme ethnique qui cible les immigré-es (surtout latinos) comme des criminel-les. Cette politique de la haine et du ressentiment a connu un certain écho en fin de campagne quand le Président a concentré ses attaques sur la « caravane des migrants », une initiative lancée par plusieurs milliers de migrant-es parti-es du Honduras qui veulent entrer ensemble sur le territoire étasunien et remettre ainsi en cause sa politique de fermeture des frontières. Le dernier clip électoral financé par Trump à ce sujet a même été jugé trop raciste par NBC, Facebook et... Fox News !, qui ont décidé de ne pas le diffuser.

Il faut cependant avoir à l'esprit que les performances électorales du Parti Républicain sont aussi la photographie d'un rapport de forces électoral déformé par le poids de mécanismes institutionnels

antidémocratiques. Le Sénat par exemple est un cadre qui donne un pouvoir disproportionné aux États ruraux moins peuplés mais bien plus favorables au vote républicain : en son sein, 16 % de la population américaine est représentée par 50 % des sièges.

D'autre part, le découpage électoral, datant de 2010, est extrêmement défavorable aux Démocrates, et de nombreux élu-es républicain-es, tels Brian Kemp, le concurrent de Stacey Abrams au poste de gouverneur en Géorgie, ont continué lors de leur mandat à redéfinir les limites de leur circonscription de manière à assurer leur réélection. Sa fonction de secrétaire d'État, qu'il a conservée pendant qu'il était candidat, lui donnait la responsabilité de gérer les registres électoraux et la bonne tenue des élections. Il a ainsi fait adopter plusieurs règlements extrêmement procéduriers qui ont permis

bataille démocratique pour les droits civiques est toujours d'actualité et concerne même aujourd'hui plus largement les catégories populaires, le Parti Démocrate n'apparaît pas comme un outil efficace pour mener cette bataille. Nancy Pelosi, la responsable du parti à la Chambre et sa future présidente, s'est empressée de tendre la main aux Républicain-es. Incarnation de la ligne ultralibérale et réactionnaire sur de nombreux sujets de la direction du parti, elle assume la fonction de ce dernier qui consiste à se partager le pouvoir avec les Républicain-es dans un régime politique gouverné par des ultra-riches. Toujours très réticente à reprendre des revendications en faveur des classes populaires et des minorités ethniques (couverture santé, école et université gratuites, réforme de la justice criminelle, abolition de la police des fron-

tières...), la majorité des Démocrates n'a pour l'instant ni leader, ni programme, ni stratégie propre face à Trump. C'est à sa gauche que se joue en ce moment le renouvellement et, à terme peut-être, l'alternative, essentiellement incarnée par les premières concerné-es par la politique régressive du Président : des femmes, souvent plus jeunes et non blanches, comme la progressiste Ihlán



Manifestation à Chicago pour lutter contre la politique « anti-femmes » de Trump à quelques semaines des élections de mi-mandat, le 13 octobre 2018.

à l'État de Virginie d'exclure 1,4 million de personnes de ses listes électorales. À cela s'ajoutent d'autres méthodes dissuasives : fermetures de bureaux de vote dans les quartiers populaires et à majorité noire et/ou hispanique, entraînant des heures de queue interminables dans les bureaux restant, machines de vote dysfonctionnelles, etc. Les scrutins ont par ailleurs toujours lieu sur des jours ouvrés. Or, cette année, seules 44 % des entreprises américaines ont accordé du temps à leurs employé-es, sans retrait sur salaire, pour qu'ils/elles puissent aller voter et c'est un record (37 % en 2014).

Avenir du parti démocrate et alternative à gauche

Alors que les résultats de ces *midterms* sont une preuve que, plus de cinquante ans après l'adoption des *Voting Rights Acts* qui accordaient l'égalité formelle devant le vote aux citoyen-nes noir-es américain-es, la

Omar, première réfugiée et musulmane élue à la Chambre, et les militantes de *Democratic Socialists of America* (DSA) Rashida Tlaib, d'origine palestinienne, et Alexandria Ocasio-Cortez (AOC). Tout jeune mouvement politique situé dedans-dehors du Parti Démocrate, il a atteint 50 000 membres en moins de 2 ans, et fait élire, en plus de Tlaib et AOC, une dizaine de militant-es dans des chambres et sénats d'État, une trentaine dans des conseils locaux ainsi qu'un juge à Houston. Il a dans le même temps participé à mobiliser les majorités électorales qui ont imposé en Floride que les ancien-nes détenu-es (plus d'un million) recouvrent leur droit de vote ou que les entreprises *high-tech* payent une taxe de 300 millions pour financer le logement des SDF à San Francisco. Son rôle croissant dans les mouvements sociaux et dans le soutien à une possible candidature Sanders en 2020 est un des rares espoirs nés de la polarisation en cours dans l'Amérique de Trump. ●

GRÉGORY BEKHTARI

10 ans après, la crise financière encore

Les journaux économiques se sont épanchés sur les 10 ans de la faillite de *Lehman Brothers* pour se demander si les Etats en avaient tiré les leçons. La réponse est venue des marchés financiers qui ont chuté partout dans le monde pour renouer avec un « Octobre noir ». Les faibles tentatives de régulation étatique et interne aux banques avec « Bâle III » – surtout l'augmentation des fonds propres – ne sont pas suffisantes pour éviter le risque systémique.

Tirer les leçons de cette faillite retentissante qui a chamboulé les marchés financiers, l'économie mondiale et ouvert une récession profonde, aux États-Unis dans un premier temps, puis dans l'ensemble des pays développés, suppose de comprendre le processus, le mouvement à l'origine de la crise systémique, crise de tout un régime d'accumulation.

Le 9 août 2007, les Bourses des pays développés chutent, à commencer par Wall Street. La crise dite des « subprimes »⁽¹⁾ commence. Elle n'est pas prise au sérieux par la plupart des économistes officiels qui parlent d'une correction des marchés qui ne durera pas⁽²⁾. Comme souvent, passé le moment de baisse, les Bourses remontent. Dans cette atmosphère libérale (en économie, il sera question des « néoclassiques »), la croyance dans les mécanismes autorégulateurs du marché, surtout des marchés financiers, bat son plein. Seules les banques centrales interviennent pour prendre la place de la compensation entre banques. Les États restent silencieux. Aucune intervention pour limiter les ondes de choc pourtant perceptibles à ce moment-là. Les

petites banques américaines disparaissent, 50 dans un premier temps, sans susciter ni réactions, ni changement d'analyse. La faillite de la 10^e banque américaine va exploser au nez de tous ces « experts ».

Les histoires de ces 10 ans oublient allègrement le début de la crise. Situer son début en août 2007 fait la preuve, au-delà des *subprimes*, que les montages titrisés⁽³⁾ de répartition des risques étaient autant de facteurs de chute qu'ils avaient été de hausse. La financiarisation de l'économie, la prédominance des marchés financiers, atteignaient leurs limites. L'idéologie libérale montrait l'inanité de ses théorisations. Il fallait changer de paradigme. Faute de théories explicatives, les politiques ne pouvaient répondre à la profondeur de cette crise.

À partir seulement de la fin 2018, le G20 a proposé des réglementations nécessaires, mais beaucoup trop tard. L'intervention réelle a été de sauver les banques menacées de faillite. Les chiffres fournis par le Parlement européen donnent le tournis : 950 milliards d'euros d'argent public injectés dans le système financier européen entre 2008 et 2010. Un des résultats a été l'augmentation de la dette publique.



Les réponses (monétaires et financières à la fois) au tsunami, qui a balayé les modes de la finance, ont été de deux sortes. D'abord, la création de la première cryptomonnaie, le « bitcoin », par des anonymes, soi-disant pour éviter la guerre des changes. Et le développement du « shadow banking » – la finance de l'ombre – pour contourner toutes les réglementations. Elle se traduit par le développement des « fin-tech » concurrençant les banques. Ainsi, le système financier se diversifie, amplifiant tous les risques de chute gigantesque.

Le paysage 10 ans plus tard

Deux crises financières ont suivi celles de 2007. La crise de l'euro en 2010-2011 et la chute des Bourses chinoises, Shanghai et Shenzhen, en août 2015. Pour éviter la contagion, les banques centrales, à commencer par la FED, la banque centrale étasunienne et la banque centrale chinoise, suivie avec un temps de retard par la BCE, ont mis en œuvre une politique monétaire dite de « Quantitative Easing » (E/Q pour les intimes), soit d'ouverture de toutes les vannes du crédit et un abaissement historique des taux d'intérêt pour atteindre des abîmes, des taux d'intérêt négatifs, du jamais vu dans toute l'histoire du capitalisme. Les banques centrales ont littéralement inondé le marché en créant de la monnaie pour racheter de la dette publique et, ainsi, stabiliser les marchés financiers. La spéculation à la hausse pouvait s'élancer sur le marché des actions, le marché obligataire – celui des emprunts – était lié à la baisse des taux de l'intérêt et par-là même, sans intérêt pour les spéculateurs. Les banques, surtout celles d'investissement, ont subi le contrecoup de cette baisse



PHOTOS : D. R.



en enregistrant moins de bénéfice. Cette situation ne pouvait pas durer.

La conséquence était logique, l'endettement, privé surtout, n'a cessé de croître. L'endettement total mondial se monte, en 2016, à 170 mille milliards de dollars, une augmentation de 70 % par rapport à 2008. La dette publique ne représente que 37 % de ce montant, la hausse la plus importante et inquiétante est celle des entreprises non financières, de l'ordre de 66 mille milliards de dollars. L'endettement est un mouvement. Pour rembourser et verser des dividendes importants aux actionnaires, il est nécessaire de s'endetter à nouveau. Or, le contexte change. L'exception des taux d'intérêt négatifs – ou très faibles – ne pouvait pas durer. La FED, forte de la croissance américaine à 3 %, a décidé la hausse de ses taux directeurs dans une fourchette de 2 % à 2,25 %. Les taux à 10 ans, qui servent de référence au marché obligataire, ont grimpé à 3,22 % au mois d'octobre. Plus curieux, les taux à 2 ans suivent ce mouvement, atteignant 2,8 %. Comme les taux d'intérêt bougent peu dans la zone euro pour le moment, le dollar monte par rapport à toutes les autres devises.

La BCE est, à son tour, en train de changer de politique. Elle a décidé de baisser sa création monétaire et d'arrêter son rachat des dettes publiques des pays de la zone euro en décembre. Les taux d'intérêt européens devraient à leur tour monter en 2019. « L'argent facile » (une dénomination étrange), à l'origine de la croissance américaine, lance ses derniers feux.

Les effets sont connus. La hausse du dollar et des taux d'intérêt américains provoque une crise de la dette dans les pays émergents d'Amérique latine, Argentine et Brésil, dans lesquels pointe la récession. La Turquie connaît une inflation galopante à 18 % et un début de récession qui explique la chute de la livre et, en réponse, un taux d'intérêt décidé par la banque centrale turque de 24 % qui risque d'étrangler les entreprises. La hausse des taux a aussi comme effet un départ massif des capitaux des pays émergents vers les Etats-Unis, provoquant une profonde crise financière. La Chine, quant à elle, voit son taux de croissance se réduire à 6 %, une faiblesse

par les banques italiennes. Les détonateurs sont nombreux.

Pour donner une idée de l'ampleur des pertes subies sur les marchés financiers : les Bourses chinoises, Shanghai et Shenzhen ont subi une chute des cours de 36 % depuis janvier, en octobre elles ont « effacé » 3000 milliards de dollars de capitalisation, Le S&P 500, un des indicateurs de Wall Street a perdu 6 %, le CAC 40 (à Paris) 7 %. Plus important encore, le Nasdaq, où sont cotées les valeurs « technologiques », a perdu 9,20 %...

Depuis août 2007, le scénario est toujours le même. La crise financière renforce, approfondit la récession. Le FMI s'est dit

préoccupé par l'incapacité des États à réagir. Plus encore, Trump a poursuivi dans la voie de la déréglementation, en abrogeant le peu de mesures prises par Obama pour répondre aux demandes des opérateurs financiers. La chute n'en sera que plus dure. Les leçons de la faillite de Lehman Brothers s'évanouissent, les intérêts privés continuent de gouverner un monde éclaté et inégalitaire. Le Brésil montre que les puissants, pour conserver leurs privilèges, peuvent jouer le fascisme... La montée de l'extrême droite fait la preuve de l'incapacité

des gouvernements à répondre aux crises.

Avant qu'il ne soit trop tard, la réglementation de toute la sphère financière s'impose pour lui ôter sa puissance dominante et la mettre au service des grands projets d'investissement dont tous les pays ont besoin pour faire face au réchauffement climatique et à la crise écologique, tout en rompant, enfin, avec la logique suicidaire du libéralisme. Les politiques d'austérité contribuent à la récession et s'inscrivent dans des politiques de court terme qui ne permettent pas de répondre à l'ensemble des restructurations qui s'imposent. ●

NICOLAS BÉNIÈS

1) Les *subprimes*, ces crédits risqués accordés à des ménages américains déjà endettés, représentent encore 600 milliards de dollars en 2016.

2) Pour plus de développements, *Le basculement du monde*, Nicolas Béniès, Editions du Croquant, Paris 2016.

3) La titrisation est la transformation des créances, des crédits accordés par les banques, en titres cotés sur les marchés financiers. Les bilans des banques sont allégés – ces titres sont qualifiés de « hors-bilan » – et les risques sont répartis. Mais ils ne disparaissent pas...

4) Voir mon article écrit à ce moment-là sur mon site/blog www.soufflebleu.fr



PHOTO : D. R.

qui explique les mises en garde de l'OCDE et du FMI sur les risques qui pèsent sur la croissance mondiale.

Octobre noir

Dans ce contexte, les Bourses ont connu une chute en octobre 2018. Comme en 2007, les économistes libéraux – le peu qui ose encore parler – ont mis en avant une « correction » des marchés, sans plus d'explication. Suffisamment pour faire disparaître des informations l'éclatement de cette nouvelle dimension de la crise financière. Les signes avant coureurs de février-mars⁽⁴⁾ ont été ignorés. Il faudra sans doute une prochaine grande faillite pour prendre conscience de la réalité de cet effondrement. En fonction de la montée de la dette privée, les faillites pourraient toucher, dans un premier temps, les grandes entreprises et par ricochet les banques. Il reste que le système financier européen apparaît actuellement comme le plus fragile comparé à celui des Etats-Unis, gangrené par les créances douteuses, plus de 600 milliards, dont une grande partie possédée

« L'histoire des femmes a changé. Dans ses objets, ses points de vue. Elle est partie d'une histoire du corps et des rôles privés pour aller vers une histoire des femmes dans l'espace public de la Cité, du travail, de la politique, de la guerre, de la création. »

MICHELLE PERROT, MON HISTOIRE DES FEMMES

Dessinée, écrite, l'histoire mal connue et peu apprise des femmes, de femmes, se raconte sur le modèle de portraits. Les « Culottées » de Pénélope Bagieu ne sont pas seules !

Une page, un dessin, une femme

Deux ouvrages pour les enfants et adolescent-es reprennent, chacun dans leur choix éditorial, un défilement de portraits dans l'ordre chronologique.

Dans *100 grandes femmes de l'histoire*, le choix est fait de présenter et faire connaître des femmes sans parti pris, des femmes pas forcément féministes. L'ouvrage, petite encyclopédie illustrée dont le graphisme se rapproche des codes de certains dessins animés, se contente, mais de façon ludique, de « faire les présentations », de Louise Michel à Marie Antoinette mais aussi de la suffragette Emily Davison. Il conviendra aux plus petit-es jusqu'au collège.

Dures à cuire porte bien son nom ? Cette bande dessinée choisit de présenter des femmes agissantes, pas toujours dans le bon sens (Margaret Thatcher), avec un graphisme plus encre et sombre.

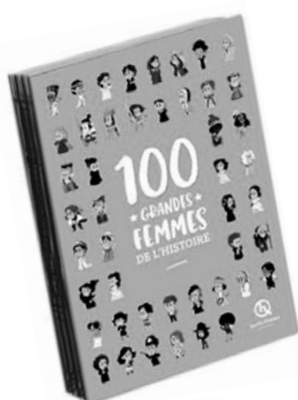


Dans ces deux ouvrages, qui finalement se complètent, on découvre des portraits de femmes asiatiques, scandinaves, autochtones, rares dans les ouvrages féministes (Wu Zétian, Freydis Airiksdottir femme viking, Mary Read et Ching Shih femmes pirates, Sacagawea, femme indienne), celles qui sortent des sentiers battus (l'exploratrice Alexandra David Neel ou l'alpiniste Junko Tabei) ou s'envolent au sens premier du terme (Amelia Earhart). On y (re)découvre Nzinga de Ndongo, reine d'Angola, Nora Hildebrandt (tatouée entièrement par son père et exhibée au cirque), Elen West et ses troubles alimentaires, la résistante Sophie Scholl ou la militante anti pornographie Linda Lovelace.

« Les vainqueurs écrivent le roman de l'Histoire. Ils édifient un récit excluant celles et ceux qui ont perdu, transmettent une information partielle qui devient ensuite une vérité. »

Collectif Georgette Sand

Écris-moi des portraits



Plutôt pour les plus grand-es, *Ni vues ni connues* a pris le parti de portraits par thématiques. Préfacé par l'historienne Michelle Perrot, cette galerie de portraits fouillés passe des militantes aux artistes, femmes de pouvoir, aventurières, intellectuelles, scientifiques. La présentation, plus écrite et militante, est approfondie en seulement deux pages et invite à la connaissance d'autres femmes à la fin de chaque article.

On retiendra que le portrait de la grande Malala Yousafzai termine deux livres sur trois, ce qui doit nous rappeler que l'histoire des femmes se construit grâce aux jeunes femmes qui ont eu le courage de dire non. ●

INGRID DARROMAN

✓ *100 grandes femmes de l'histoire*, Quelle histoire, 20 €

✓ Till Lukat, *Dures à cuire*, éditions Cambourakis, 15 €

✓ Collectif Georgette Sand, *Ni vues ni connues*, Editions Hugo et Compagnie, 17 €

FILLES EN LIBERTÉ

Petit livre aux images simples en noir et blanc, *Les filles* d'Agnès Rosenstiehl vient d'être réédité par les éditions *La ville brûle*. Une petite fille discute avec un petit garçon. Tous deux se montrent leur sexe respectif, se battent pour rire, parlent (enfin surtout la petite fille) de ce qui leur plaît, de ce qu'il et elle voudraient faire plus tard. On est frappé de tant de liberté joyeuse et affirmée dans un album paru initialement en 1976 (aux *Éditions des Femmes* quand même). Les possibles de cette petite fille paraissent infinis. La liberté est celle des corps et de la parole – on y parle même des règles ! – et bien sûr des rêves. Une fille, découvre-t-on, ça peut vouloir jouer aux échecs et s'entraîner à devenir architecte tout en aimant danser, faire des câlins et se préparer à lire Leibniz... Dans cette profusion de désirs affichés, il y en a certes qui peuvent être conformes aux clichés de genre, mais cela cohabite très bien avec des envies plus transgressives. On peut après tout se rêver (deux minutes) princesse et vouloir jouer au rugby. Le graphisme est d'une sobriété qui en redouble l'efficacité. Cet album culte était depuis longtemps introuvable. C'est une excellente idée que celle de le rendre de nouveau accessible, ainsi que deux autres de cette grande auteure, réédités dans la même foulée.



STÉPHANE MOULAIN

✓ Agnès Rosenstiehl, *Les filles*, *La ville brûle*, 14 €.



PHOTOS : D.R.

NAISSANCE DU CAPITALISME

Le capitalisme, c'est devenu un truisme, est un mode de production, pour employer les concepts forgés par Marx, dont le « devenir-monde » est la marque de fabrique. Originellement, il se trouve inséré dans une économie-monde. Les travaux de Braudel – et de son disciple Wallerstein – l'ont montré sans en tirer toutes les implications.

Alain Bihr, dans la lignée de son livre précédent, *La préhistoire du capital, le devenir-monde du capitalisme* (Éditions Page 2, 2006)⁽¹⁾ qui se terminait par l'annonce d'un programme démentiel, publie le tome 1 – deux autres suivront – *Le premier âge du capitalisme (1415-1763)*, sous-titré « *L'expansion européenne* ». Karl Marx, dans le livre I du *Capital*, n'aborde que dans la « Huitième Section », la dernière, « *L'accumulation primitive* » pour, quasiment, n'indiquer que des voies de recherche.

Des questions restaient en suspens. Pourquoi le capitalisme est-il né en Europe ? Pourquoi et comment les rapports capitalistes de production se sont-ils imposés ? Par quels processus l'accumulation du capital marchand s'est-elle réalisée ? Alain Bihr conduit sa démonstration en mêlant les histoires des mouvements de la force productive et des rapports de production capitalistes. Insister uniquement sur les forces productives, qui révolutionnent mécaniquement les rapports de production liés au servage, ne suffit pas à comprendre les transformations structurelles qui permettent au capital industriel de s'imposer à partir du milieu du 18^e siècle (1763 pour l'auteur), date indicative bien évidemment.

Il avait insisté dans son livre précédent sur la condition nécessaire – il y revient – que représente le féodalisme dans la naissance du « protocapitalisme », la formation du Capital comme rapport social de production. S'il parle de « premier âge » – reprenant une terminologie de Werner Sombart – c'est pour se faire comprendre, mais le concept de protocapitalisme est plus juste. Il indique que le capitalisme est en germe, que déjà il manifeste la tendance, que tous ses autres âges confirmeront, à pénétrer tous les pores des autres modes de production pour les pervertir et les plier à sa loi de la valeur. Le féodalisme donc, comme condition nécessaire, mais pas suffisante. La condition suffisante, sur laquelle il insiste dans ce premier tome, est « *l'expansion commerciale et coloniale de l'Europe occidentale qui débute à la fin du Moyen-Âge* ».

Les « *Grandes Découvertes* » de la fin du XV^e siècle s'inscrivent dans cette histoire, en rappelant que l'expansionnisme féodal – les

Croisades – les avait précédées. Alain Bihr insiste sur les deux formes d'expansion, commerciale et coloniale, et les rapports entre les deux suivant les circonstances, les résistances locales, la place de l'esclavagisme, pour combattre les rapports de production précapitalistes et réduire à néant les cultures existantes. Le débat se déplace. Du terrain économique vers la volonté du capital de réduire en miettes les autres « civilisations ». Dans ce tour du monde, il nous invite à réfléchir sur les stratégies mises en place par les différents pays européens et l'efficacité de la colonisation à la mode anglaise, qui explique la force du capitalisme britannique au moment de la « révolution industrielle », expression qu'il conteste.

Il met en scène aussi une sorte d'histoire croisée entre les puissances colonisatrices et les pays colonisés, entre le centre et la périphérie, périphérie qui rétroagit sur le centre. Les guerres de suprématie que se livrent les puissances occidentales ont comme champ le monde, et pas seulement le seul territoire de l'Europe. Cette problématique du « devenir-monde capitaliste » ouvre de nouvelles perspectives, de nouvelles questions.

Le lecteur sort de ces 680 pages un peu étourdi, comme sonné. Il lui faudra faire un tour dans les tableaux chronologiques figurants

à la fin du volume pour essayer de s'y retrouver.

On ne trouvera pas ici de controverses, de critiques. L'auteur n'a pas voulu, à juste raison, alourdir son propos. Elles se trouvent, si le lecteur est intéressé, dans *La préhistoire du capital*. Tel que, ce Premier Âge permet de commencer à percer les mystères d'une accumulation de capital marchand, caché sous le terme de « mercantilisme », dont les processus doivent être pensés au niveau mondial, pour comprendre, dans le même temps, les raisons des colonialismes. Ainsi se construit la réponse à la question de l'introduction « *Pourquoi l'Europe ?* » Les tomes 2 et 3 poursuivront l'investigation. ●

NICOLAS BÉNIÈS

➤ Alain Bihr, 1415-1763, *le premier âge du capitalisme*, tome 1 *L'expansion européenne*, Page 2/Syllepse, 30 euros.

1) J'en avais rendu compte dans cette même revue.





« Je n'ai jamais été seul, j'ai toujours senti la présence de Dieu ». Voici les premiers mots prononcés par le nouveau Président du Brésil à l'annonce de sa victoire électorale, le 28 octobre, après avoir prié devant les caméras aux côtés d'un pasteur évangéliste.

Le désastre annoncé a donc eu lieu : pour cette huitième élection depuis la fin de la dictature, en 1985, l'ex-capitaine Jair Bolsonaro vient de conquérir l'exécutif du plus grand pays latino-américain et de la 7e puissance économique mondiale (avec 209 millions d'habitant-es). Il a réussi à rafler plus de 55 % des suffrages (58 millions des voix valides), soit presque 10 millions de plus qu'au premier tour, suite à une campagne axée sur un discours fascisant, marqué par les provocations racistes, misogynes et homophobes. Son « fonds de commerce » a été son hostilité envers le Parti des travailleurs (PT), centre gauche au pouvoir de 2002 à 2016, tout en qualifiant de « terroristes » les militant-es des mouvements populaires, notamment les sans-terre,



les sans-toits et les syndicalistes. Partisan de la libéralisation des armes, de la militarisation des favelas, admirateur de Trump, il s'est construit une image de candidat antisystème et anticorruption. Sa campagne financée, sans aucun contrôle, par de grands groupes capitalistes¹⁾ a aussi été celle des fake-news et d'un usage massif des réseaux sociaux contre son adversaire du PT, Fernando Haddad.

Les premiers noms du futur gouvernement confirment une combinaison de néolibéralisme et d'autoritarisme. C'est l'ultralibéral Paulo Guedes qui sera à la tête d'un super-ministère de l'économie. Il est une garantie pour la grande bourgeoisie et a annoncé son souhait de privatiser la quasi-totalité des entreprises encore publiques et de démanteler le système de retraites. À la tête du gouvernement, on retrouvera une figure de la droite dure « traditionnelle », Lorenzoni. Et à plusieurs postes clefs devraient s'installer des représentant-es de l'agrobusiness et des militaires, dont le général Augusto Heleno à la Défense. Enfin, le juge conservateur « anti-corruption » Sergio Moro a accepté le ministère de la Justice.

Moro n'est autre que le magistrat qui a mis derrière les barreaux l'ex-président Lula pour « corruption passive », sans preuves à ce jour, alors que le leader du PT était largement en tête dans tous les sondages... Bolsonaro n'a cependant pas de majorité au Congrès (où domine néanmoins la droite, même si le PT reste la première force).

Organiser une résistance large et populaire

L'ascension fulgurante de cet obscur député d'extrême-droite montre la décomposition sociale en cours au Brésil. Bolsonaro a réussi à mobiliser les classes dominantes et la petite bourgeoisie, les hommes blancs et urbains, avec le soutien des puissantes églises évangélistes, mais aussi de larges pans de l'électorat populaire et les régions industrialisées et ouvrières. Ce pourrissement a eu pour point de cristallisation le coup d'Etat parlementaire organisé par la droite contre la présidente Dilma Rousseff, en 2016. Mais la logique de « dédagisme » traverse désormais tout le champ politique, d'où l'effondrement de la droite traditionnelle. Ceci avec pour contexte une crise économique historique et alors que les inégalités, déjà abyssales, se renforcent. Les scandales de corruption, à répétition, ont accentué ce sentiment de rejet.

Et le bilan du PT au pouvoir a une responsabilité évidente dans cette tragédie : après avoir promu une politique essentiellement assistanciale envers les plus pauvres, de conciliation avec le capital, le parti de Lula a largement démobilisé la CUT et les mouvements sociaux, refusant jusqu'au bout l'affrontement. Le parti a aussi suscité la désillusion en s'adaptant au système et participant à la corruption.

Néanmoins, les derniers mois de campagne ont montré que des secteurs populaires et de la jeunesse refusent la montée du fascisme, multipliant les formes d'auto-organisation. Et si Haddad a pu capter plus de 47 millions de voix (44,8 %), les votes blancs, nuls et les abstentions ont atteint le record de 42 millions d'électeurs et électrices. Dans un pays qui a connu parmi les plus puissants mouvements sociaux de l'Amérique Latine, il y a là un énorme potentiel de résistance. Sur le plan syndical, l'objectif est de relancer un mouvement combatif, autonome et unitaire. Ainsi que le déclarait – le 29 octobre – la centrale syndicale CSP-Conlutas, il s'agit de forger « la plus grande unité d'action contre les atteintes à nos droits et à la défense des libertés démocratiques. Le combat ne fait que commencer ». ●

FRANCK GAUDICHAUD

1) Dont le magnat Abílio Diniz, par ailleurs l'un des actionnaires du groupe Carrefour.